



Du renouveau pour le bien vivre à Saint-Victor

Bulletin 2018



Aménagement Place des Commerces



Aménagement Place de l'Église

SAINT-VICTOR



CNR



Sur le parking
du Centre Aqualudique

ZONE DE LA LOUE
03410 SAINT-VICTOR
04 70 28 00 16





gratuit & illimité



réinventons / notre métier

Hervé BONNARD
Agent général d'assurance AXA France
Mandataire exclusif en opérations de banque d'AXA Banque

Auto/Moto - Habitation - Santé - Prévoyance
Banque et Crédit - Epargne et Retraite
Assurances des Professionnels

2 bis, rue Porte des Forges - 03100 MONTLUÇON - Tél. : 04 70 05 30 73
Email : agence.bonnard@axa.fr N° Orias : 12 066 032

BRIÈRE
2 Impasse de l'Industrie
ZA Porte Val de Cher
03410 SAINT-VICTOR
Tél. : 04 70 28 60 77
Fax : 04 70 03 03 58
E-mail : briere.couverture@wanadoo.fr



QUALIBAT
LA QUALITE
SOUS TOUS
LES ANGLES



DAI ALU
ETANCHEITE
COUVERTURE



Electricité Générale
Automatisme divers - Neuf/Rénovation
Réseau informatique - Dépannage

19, rue des Noisetiers - 03410 Saint-Victor
Tél. : 04 70 29 91 35 / Port. : 06 73 36 58 73
Mail : Christophe.mottier874@orange.fr

**MOTTIER
Christophe**



**CHEMINÉES
PHILIPPE**



Route de Paris - 03410 ST VICTOR
Tél. 04 70 28 84 11

CHAUFFAGE TOUTES ÉNERGIES - ENTRETIEN, DÉPANNAGE, CLIMATISATION



BONNEFOND
CHAUFFAGISTE

11 rue du commerce
03410 Saint-Victor
Tél : 06 07 04 14 57



PLOMBERIE - CONCEPTION ET CRÉATION DE SALLES DE BAIN



AMÉNAGEMENT
COMBLES
VÉRANDAS

S.A.R.L. PEREIRA
Charpente traditionnelle tous styles
Zinguerie - Couverture
Gérant : Dominique MACZEK
Atelier Saint-Victor : 3, route de Passat - 03410 Saint-Victor
Tél. : 04 70 03 35 38
Fax : 04 70 28 85 11

SARL MOUTON

- TOUS TERRASSEMENTS
- MISE AUX NORMES
- TRAVAUX AGRICOLES
- AMENAGEMENT DE COURS



80, route de Paris - ST VICTOR
04 70 08 03 67

Gamm vert
N°1 DE LA JARDINERIE



Jardinage  Motoculture 

Alimentation animale  Produits régionaux

Vêtements - Chaussants 

ZA Porte Val de Cher - 03410 St Victor
04.70.28.85.00 • Ouvert du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-19h



AUFFORT ALLIER AGRICULTURE APPRO
Engrais - Semences
Protection des Cultures



MIXTE COIFF

2, rue André Gide
03410 SAINT-VICTOR
04 70 28 80 12

Entreprise de travaux agricoles

**Dubuisson
Serge**

Epandage de Fumier
Broyage
Semis de Maïs



Tél : 06.81.46.30.30
7 rue Charles Peguy - 03410 Saint-Victor



LABORATOIRES BOUCHARA-RECORDATI

Spécialisé dans les traitements cardiovasculaires, respiratoires
et gynécologiques compte un effectif d'environ 100 personnes
sur le site de production de Saint-Victor.
Le site est spécialisé dans la production
de formes sèches et liquides

Parc Mécatronic - 03410 SAINT-VICTOR
Tél. : 04 70 03 79 00 - Fax : 04 70 03 78 90
Mail : vandewiele.jm@recordati.com



Jean-Pierre GUÉRIN

Maire

Bulletin municipal n°49 - Janvier 2019
 Rédaction - Photos - Diffusion :
 Mairie de Saint-Victor
 Page de couverture : Mathieu RAINHA
 Tél. : 04 70 28 80 09 - Fax : 04 70 28 83 42
 Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2019

Sommaire

Edito	3
Le budget communal 2018	4-5
Les travaux	6-9
La vie communale	10 à 27
La vie associative	28 à 39
Services et Informations	40 à 46

La municipalité remercie tous les annonceurs qui permettent, par leurs publicités, la réalisation de ce bulletin, et elle vous invite à leur manifester votre gratitude par vos achats.

Madame, Monsieur, Chers concitoyens.

L'année 2018 est maintenant terminée. Vous trouverez précisé dans le détail de notre bulletin la liste des chantiers menés à bien ou en cours d'achèvement durant l'année écoulée.

Cependant, le point d'orgue de l'année aura sans nul doute été la revitalisation du centre bourg, puisque ces travaux d'importance ont, par obligation, perturbé considérablement la circulation dans la cité. Je remercie chaleureusement les commerçants, habitants et les usagers pour leur patience et leur compréhension.

En effet, depuis le printemps nous travaillons dans le bourg, renouvellement et déploiement des réseaux enterrés (assainissement, eaux pluviales, eau potable, fibre) suivis des aménagements, voirie, accessibilité, éclairage public, jardins de loisirs, fleurissements, etc. Ces travaux conséquents bouleversent quelque peu nos habitudes. Pour autant, nous pouvons déjà apprécier la facilité de déplacement, l'amélioration de l'accessibilité, la reconquête des espaces, la mise en valeur de nos monuments.

Nous allons poursuivre ces aménagements. 2019 verra la finition des travaux engagés bien sûr, fleurissement, kiosque de lecture, mais également l'agrandissement du jardin public. Nous sommes en cours d'acquisition d'une parcelle de terrain appartenant actuellement à Mme VERGE pour boucler la liaison entre le parc de la Mairie et la rue Frédéric Mistral, nous pourrons ainsi profiter pleinement de notre belle église.

Pour l'année 2019, de nombreux projets sont à l'étude :

- La réalisation d'une « Maison de Santé Pluridisciplinaire Multi-sites » construite sur l'emplacement des actuels ateliers municipaux. Cet équipement, nous l'espérons, accueillera médecin, infirmiers, kinésithérapeute, et plus si nous en avons l'opportunité.
- La tranche n°3 du CCAB de revitalisation de centre Bourg sera articulée sur l'aménagement d'un parvis entre la Mairie et la future Maison de santé avec une redistribution des sens de circulation pour bénéficier de l'accessibilité à tous les parkings.
- L'acquisition des terrains entre le Bourg et le Cher. Nous continuons à travailler sur le franchissement de la rivière mais pour ce faire il nous faut prioritairement avoir la maîtrise du foncier, cette première étape accomplie, nous pourrons ensuite concentrer nos efforts sur la continuité du projet.

- La finalisation d'une résidence seniors dans la parcelle nous appartenant au Nord du bourg, forte de 7 pavillons construits en collaboration avec Montluçon Habitat, nous permettra de densifier la population du bourg.
- Le stade de Football sera également concerné. En effet il nous faut retravailler le terrain d'entraînement, considérablement endommagé par des années d'utilisation ; apport de terre végétale, nivelage et engazonnement seront à l'ordre du jour. En parallèle nous moderniserons le système d'arrosage passablement fatigué.
- Comme tous les ans, un programme de voirie sera mis en œuvre. Il ne faut jamais baisser la garde en matière d'entretien des chaussées sous peine de voir les infrastructures si fortement dégradées, que l'impact serait sans commune mesure sur nos moyens financiers.

L'arbitrage du budget nous conduira peut être à faire des choix en matière d'investissement. En effet, l'augmentation du coût de la vie est devenue très impactant sur le budget des ménages, il nous faut être vigilant pour ne pas aggraver la situation par une fluctuation insupportable de l'imposition locale. Vous pouvez compter sur l'équipe municipale pour rester raisonnable en la matière.

Je vous souhaite, au nom de la municipalité, pour cette nouvelle année 2019, de vivre dans la paix et en santé. Notre monde devient de plus en plus dur pour les personnes fragiles, tout se complique, normes, contraintes et exigences.

Gardons à Saint Victor notre qualité de vie ; solidarité et amitié sont nos maîtres mots.

Bonne année 2019 pour chacun d'entre vous et vos familles.

Jean Pierre GUERIN
 Maire de Saint Victor
 Vice-Président de Montluçon Communauté

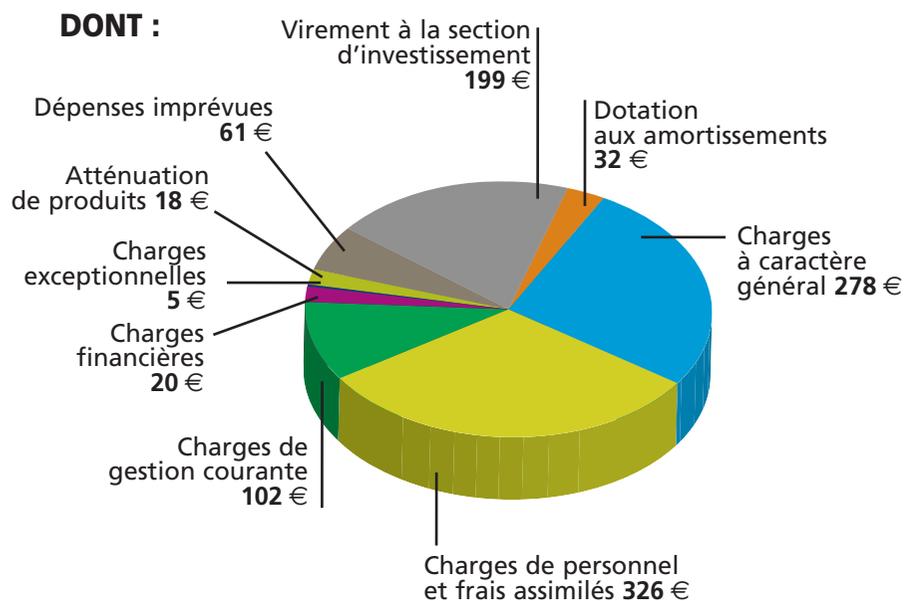


Le budget communal 2018

La Commune de Saint-Victor

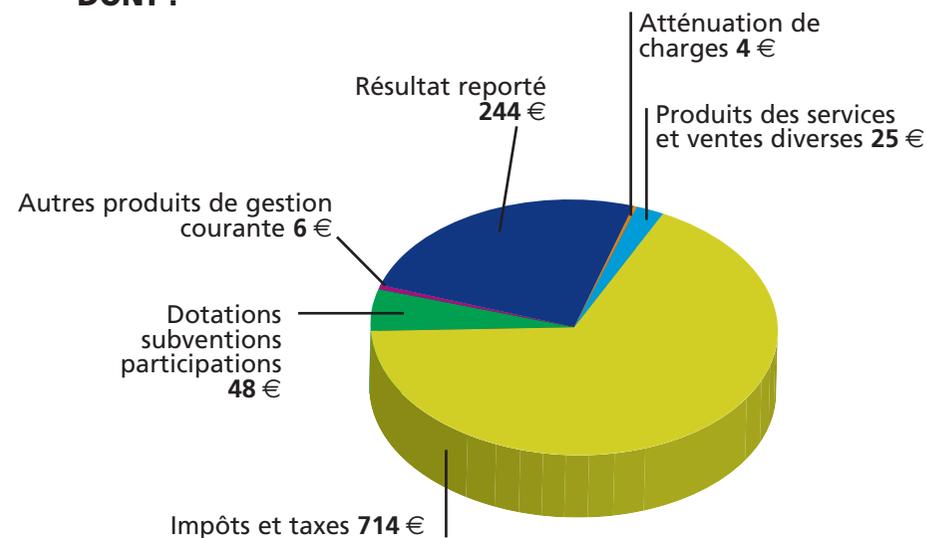
Ses habitants	Les Saints-Victoriens
Population	2155 habitants recensement 2018
Superficie	2.322 ha
Voirie communale	39 km
Altitude	213 m
130 entreprises, commerces et professions libérales	
9 exploitations agricoles	

**Dépenses de fonctionnement : 2 255 192 €
soit 1 041 € par habitant/an**



**Recettes de fonctionnement : 2 255 192 €
soit 1 041 € par habitant/an**

DONT :

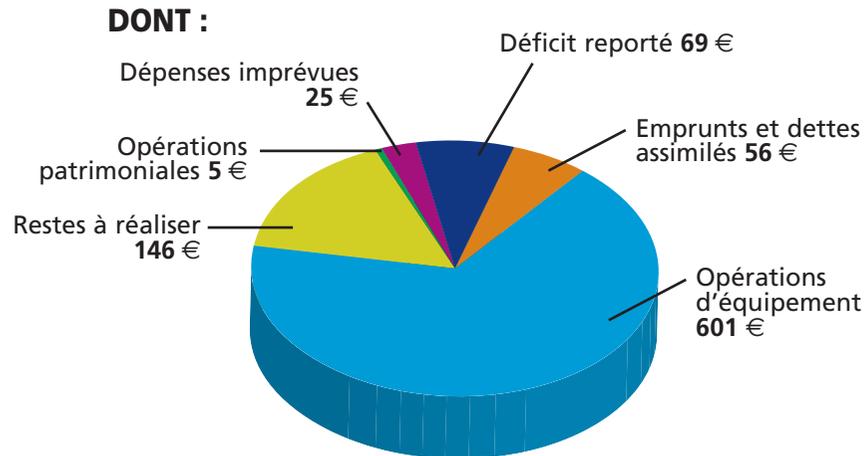


jacquet
Maçonnerie - Pierre de taille
Restauration du patrimoine
03500 Saint Pourçain s/ Sioule
04.70.45.01.58 - www.jacquet.fr

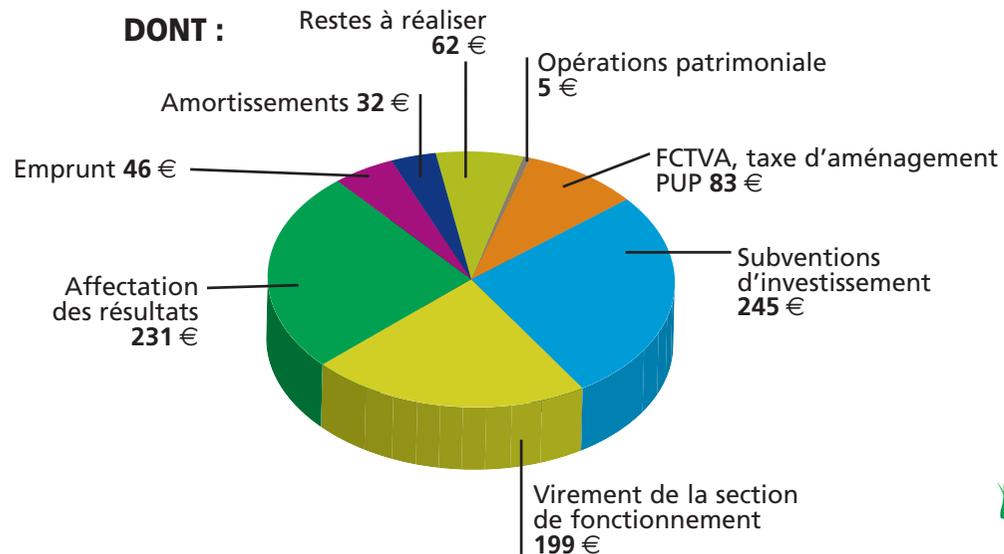
alter geo
Olivier CHALMET
GEOMETRE-EXPERT
4 avenue cimetière de l'est - 03100 MONTLUCON
tél : 04 70 09 35 59 - contact@altergeo.fr - http://altergeo.fr



**Dépenses d'investissement : 1 956 011 €
soit 903 € par habitant/an**



**Recettes d'investissement : 1 956 011 €
soit 903 € par habitant/an**



**TAUX des TAXES des COMMUNES
de MONTLUÇON COMMUNAUTE**

TAUX	TH		FB		FNB	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Arpheuilles Saint Priest	7,52	7,52	10,14	10,14	24,93	24,93
Désertines	13,83	10,83	20,20	20,20	67,61	67,61
Domérat	13,09	13,09	23,22	23,22	50,07	50,07
Lamaids	8,06	8,14	7,19	7,26	23,02	23,25
Lavault Sainte Anne	13,11	13,11	18,86	18,86	54,84	54,84
Lignerolles	13,65	13,65	17,77	17,77	35,73	35,73
Marcillat en Combrailles	12,11	12,11	16,50	16,50	36,18	36,18
Mazirat	4,71	4,71	9,63	9,63	12,69	12,69
Montluçon	16,86	16,86	29,90	29,90	51,00	51,00
Petite Marche	9,08	9,08	11,15	11,15	27,11	27,11
Prémilhat	8,08	8,20	14,75	14,97	36,00	36,54
Quinssaines	13,13	13,79	16,11	16,92	43,70	45,89
Ronnet	8,29	8,29	10,17	10,17	24,87	24,87
Saint Fargeol	8,05	8,05	12,00	12,00	28,82	28,82
Saint Genest	10,84	10,84	15,48	15,48	25,63	25,63
Saint Marcel en Marcillat	8,04	8,04	12,74	12,74	31,78	31,78
Sainte-Thérènce	8,30	8,30	9,60	9,60	28,70	28,70
Saint Victor	7,70	7,78	9,12	9,21	18,26	18,45
Teillet Argenty	14,38	14,84	16,83	16,83	33,22	33,22
Terjat	8,34	8,42	12,56	12,56	26,35	26,35
Villebret	12,03	12,03	17,37	17,37	29,11	29,11



2^e Contrat Communal d'Aménagement de Bourg

2^e tranche : Aménagement du cœur de Bourg

- Aménagement des 2 places du bourg et réfection de la voirie
- L'acquisition tout récente d'une parcelle de terrain permettant d'étendre l'espace de détente et de rencontre envisagé en pied d'église, diffère quelque peu la réalisation des travaux prévus. Cette extension permet l'aménagement global d'un espace ouvert entre la Rue Frédéric Mistral et le Parc de la Mairie
- Les panneaux informatifs sur les fouilles, ainsi que la boîte à livres seront implantés lors de l'aménagement global du site

Coût total : 475.995 € TTC

Subventions prévisionnelles :



Etat (amendes de Police) : 3.112 €



Région Rhône Alpes Auvergne : 103.000 €



Conseil Départemental : 117.148 €



Place des Commerces
AVANT

APRÈS



Place de l'Eglise
AVANT



APRÈS





Entretien et aménagement des bâtiments communaux

Ecole

- Installation d'une alarme anti-intrusion
- Changement de la chaudière
- Mise en place de films solaires dans une classe
- Remplacement d'un jeu dans la cour de l'école maternelle



Pour le bonheur des enfants

Coût : 23.728 € TTC

Subventions prévisionnelles :



Etat (FDPR) : 873 €

EDF (certificats d'économies d'énergie) : 10.521 €

Aménagement des nouveaux locaux des services techniques (rue du Stade)

Dans ce bâtiment de 1.250 m², ont été aménagés des locaux spécifiques de rangement, des ateliers de soudure, peinture, un bureau, une salle de réunion, des vestiaires et sanitaires avec douches selon la réglementation en vigueur. L'espace restant sera consacré au rangement des engins, véhicules et gros matériels divers. Les matériaux pourront être stockés à l'extérieur. Une clôture et un portail ferment l'ensemble.

Coût : 284.618 € TTC (y compris l'acquisition des bâtiments)

Subventions prévisionnelles :



Etat (FSIL) : 40.305 €



Conseil Départemental : 90.000 €

Travaux dans le bâtiment communal (5, Rue André Gide)

Ce bâtiment précédemment occupé par le Groupe Folklorique ZGODA a été récupéré par la Commune pour permettre l'installation d'une activité artisanale. Quelques travaux préalables, en partie réalisés par les agents des services techniques, ont été nécessaires pour rafraîchir le local.

Coût : 4.946 € TTC

Travaux dans le bâtiment de l'ancienne Mairie (Route de Paris)

Utilisé comme lieu de stockage, ce local a été vidé et rafraîchi par les services techniques pour une mise à disposition du Groupe Folklorique ZGODA en remplacement du local sis Rue André Gide.

Mairie

- Mise en place d'une pompe dans le puits pour l'arrosage du Parc
- Changement de 3 menuiseries

Coût : 6.512 € TTC

Subventions prévisionnelles :

EDF (certificats d'économie d'énergie) : 2.811 €

Aménagement du bâtiment de l'évêché (place de l'Eglise) en salle associative

Cette salle utilisée comme atelier par les services techniques pour des travaux spécifiques, est maintenant affectée au tissu associatif. Dotée d'une pièce de 48 m², d'une petite kitchenette (sans possibilité de réchauffage), de quelques placards de rangement, elle constitue un volume supplémentaire pour des manifestations restreintes (réunions, vin d'honneur, etc...).

Coût : 85.474 € TTC

Subventions prévisionnelles :



Etat (FSIL) : 18.720 €



Conseil Départemental : 28.080 €

Encore quelques aménagements et elle sera fonctionnelle

Le terrain avant l'acquisition par la Commune



Salle municipale

- changement de la chaudière
- changement de l'éclairage
- remplacement des dalles de plafond
- remplacement des chaises

Coût : 21.082 € TTC

Subventions prévisionnelles :

EDF (dans le cadre des certificats d'économie d'énergie pour le changement de la chaudière) : 4.532 €



Stade Municipal

- mise en place d'un surpresseur pour l'arrosage du stade
- travaux d'électricité

Coût : 3.334 € TTC



Aménagements divers

- Aménagement d'un verger paysager route de Paris à l'entrée du Bourg. Conformément à la convention signée avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, la plantation des arbres fruitiers a été réalisée par Thomas DUMAS, producteur de fruits Bio sur la Commune, en présence des élèves de l'école. Thomas DUMAS est chargé également d'assurer des animations telles que démonstrations de taille et conseils d'entretien des fruitiers auxquelles les habitants seront conviés. Les fruitiers choisis sont des variétés anciennes : poires sucrée vert de Montluçon et citron madeleine de Marmignolles, pommes drap d'or de Courçais et reinette blanche de Saint-Désiré, cerise courte queue de Marmignolles.
- Les autres végétaux seront mis en place en fonction des conditions météorologiques, la sécheresse de cet été et de ce début d'automne ayant retardé leur plantation.

Coût : 78.535 € TTC

Subventions Prévisionnelles :



Etat (DSIL) : 17.122 €



Union Européenne (LEADER) : 25.164 €



1- Creuser le trou



2 - Aérer la terre en profondeur

3 - Bien positionner l'arbre et remettre la terre



Toutes les classes élémentaires ont participé.

LOPES Pédro SARL
COUVERTURE - ZINGUERIE
04 70 03 96 79
1 Chemin Grange Garraud 03410 SAINT VICTOR

SAS MRCT 03
Contrôle technique automobile **69€**
(à côté du parking de Noz) 04 70 06 04 09
44 rue de Pasquis - 03100 MONTLUÇON - michelrobertmarius1@bbox.fr

S.A.R.L. BARRÉ
Montage Charpente Métallique
Couverture - Bardage - Maçonnerie
Le Champlin - 03160 YGRANDE - Tél. 04 70 28 84 41 - Port. 06 16 46 08 35

Acquisition de matériel et mobilier



- Acquisition de matériel pour les services techniques :

- un tracteur agricole d'occasion
- une gerbeuse pour l'atelier
- une débroussailluse
- une tondeuse
- une tronçonneuse
- 2 barnums pliables
- Acquisition d'étagères pour les nouveaux locaux

Coût total : 70.244 € TTC

- Acquisition de logiciels pour la Mairie

- Remplacement de 2 ordinateurs pour 2 enseignants

- Acquisitions foncières dont le jardin en pied d'église côté parc de la Mairie



Remplacement du tracteur agricole



Entretien de voirie Communale



- Réfection de chaussées : Impasse des Châtaigniers - Chemin de la côte - Allée de Barassier
- Aménagement des entrées de propriétés à Thizon
- Aménagement de 2 plateaux ralentisseurs Chemin de Perreguines dans le but de réduire la vitesse de circulation sur cette voie
- Aménagement de l'arrêt de bus à Perreguines

Coût total : 119.160 € TTC



- Bornes incendie ZA du Pont des Nautes/Porte Val de Cher : 3.076 €
- Extension de la Rue du Clos de la Cure dans le cadre d'un PUP (Plan Urbain Partenarial) permettant la constructibilité de terrains. L'aménagement est à la charge du pétitionnaire, mis à part les travaux de voirie et pose de réseaux de compétence Communale. Coût total de l'opération 34.382 € dont 9.713 € à la charge de la Commune. Le revêtement final de la route sera réalisé après l'achèvement des constructions prévues.

Un des plateaux ralentisseurs de Perreguines

CHAPTARD
Construction

Bureaux : 04 70 03 32 29
chaptard.construction@orange.fr

MIROITERIE de la LOUE
L'expérience reconnue d'un fabricant local

- Miroiterie - Vitrierie
- Fermetures extérieures
- Fenêtres - Portes - Volets
- Pergola - Véranda

20 route de La Loue - 03410 Saint-Victor
Tél : 04 70 29 77 69 - laloue03@free.fr
www.miroiteriedelaloue.fr

ESPACE
revêtements

SOLEMUR

SOL MUR RIDEAUX PEINTURE

Route de Châteauroux
Impasse Maurice Ravel
03410 DOMERAT
Tel 04.70.29.82.36

Le Personnel Communal

Les Agents Administratifs

- Aucun mouvement de personnel n'est intervenu cette année.
- Des formations d'actualisation des connaissances législatives, d'adaptation aux nouveaux logiciels, etc..., sont régulièrement suivies par les agents.

Les Agents des Ecoles

- Une équipe de 6 agents, assure l'aide aux enseignants, la cantine, l'accueil (avec l'aide de Gérard BIGNET), le ménage et l'accompagnement dans le bus scolaire.

Le Service Technique

- Ce service requiert une grande polyvalence et une certaine réactivité pour répondre au mieux et dans les meilleurs délais aux demandes des habitants mais aussi aux besoins divers de la Mairie. C'est un service de proximité auquel nous sommes attachés et que nous nous efforçons de préserver toujours dans l'esprit et la recherche du bien vivre pour nos citoyens.



Chaque année durant les congés d'été les locaux scolaires sont l'objet d'un nettoyage approfondi.



Démoussage du mur de l'église



Taille des végétaux



Ils fabriquent et installent les illuminations de Noël



Les Stagiaires

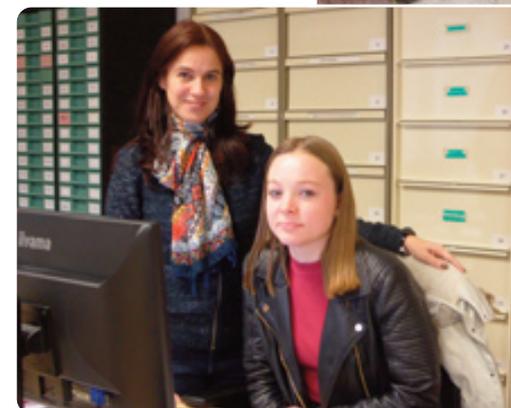
Cette année 3 stagiaires ont été accueillis dans les services de la Mairie :

- Julie BERNALIER - stage découverte de 3^e, à l'accueil Mairie, d'une durée de 3 jours
- Céline FERREIRA - stage dans le cadre d'une formation au CAP petite enfance, effectué auprès des enseignants et à l'accueil.
- Léo THOMAS - stage de découverte dans le cadre de son cursus scolaire.



Céline Ferreira à l'accueil

Au centre Léo Thomas assiste au nettoyage d'un regard dans la cour de l'école sous le contrôle de son Maître de stage J. L. Degardin - Responsable des Services Techniques



Julie Bernalier et sa tutrice Christelle Oliveira

Les Commémorations

Le 19 mars

Le 19 mars 2018 marquait le 56^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie. Une cérémonie s'est déroulée au square du 19 mars 1962 en présence du Maire Jean-Pierre GUERIN, d'élus, de nombreux anciens combattants membres de la FNACA ainsi que d'élèves de l'école primaire. A cette occasion, le Maire entouré d'enfants a déposé une gerbe au pied de la stèle commémorative.



Le 8 Mai

Les Saint Victoriens se sont retrouvés en ce jour du 8 mai 2018 afin de commémorer la fin de la seconde Guerre Mondiale. Partis en cortège de la mairie derrière les portes drapeaux, ils se sont rendus au Monument aux Morts pour rendre hommage à leurs morts et également devant la stèle dédiée à Jean Bray dit « Bardy » en présence du Maire Jean-Pierre GUERIN et d'élus. Les discours officiels ont été lus par le Maire et Sébastien SANTIAGO, correspondant défense.



Le week-end du 11 novembre fut riche en événements, en marge de la commémoration du 11 novembre, une exposition relatant la grande Guerre se tenait au centre associatif le 10 novembre ouverte au public, et le 12 novembre au profit des élèves de l'école. Samedi 10, une cinquantaine de personnes ont pu découvrir les objets, les livres, les correspondances, les tenues et des casques composant cette exposition ainsi que 39 planches explicatives retraçant les différentes phases de ce conflit, ainsi que la place des femmes durant cette période et ceci sous les commentaires de Sébastien SANTIAGO, correspondant défense et organisateur.

Le lundi 12 décembre, les élèves de l'école ont à leur tour découvert l'exposition. Accueillis par Sébastien SANTIAGO, ils ont été très attentifs à ses explications et commentaires. Très curieux ils ont posé de nombreuses questions, concernant les tenues, les armes, la vie dans les tranchées Et même « pourquoi la Guerre ». L'animateur de l'évènement s'est attaché à se mettre à la portée des enfants.

Le 11 Novembre

11 novembre 2018, cent années se sont écoulées depuis la date de la signature de l'Armistice mettant fin à quatre années d'une horrible Guerre. Plus de deux cents cinquante personnes dont 25 enfants et les élus ont rendu hommage aux Saint Victoriens tombés pendant la grande Guerre en présence d'un détachement militaire de l'école de gendarmerie de Montluçon.

Rassemblement était donné à la mairie, puis le cortège composé des portes drapeaux de la commune, du détachement militaire de l'école de gendarmerie, des autorités, des élus et des Saint-Victoriens, s'est rendu au monument aux Morts pour rendre un vibrant hommage aux Enfants de St Victor morts pour la France durant cette guerre.

Après le discours officiel lu par le maire Jean Pierre GUERIN, les 42 noms et prénoms des Saint-Victoriens décédés pendant ce conflit ont été énoncés un à un par les enfants, pour ne pas oublier.

Après la sonnerie aux Morts et une minute de silence émouvante, un vibrant Hymne National a été chanté par l'ensemble des participants accompagné par des jeunes musiciens présents pour l'occasion.



Les élèves très attentifs aux explications de Sébastien Santiago



La Bibliothèque

Notre bibliothèque, située au 1^{er} étage de la mairie est ouverte tous les jours aux horaires d'ouverture au public.

Les lecteurs peuvent y trouver des romans, BD, documentaires, livres audio, ainsi que des livres destinés à l'éveil des jeunes enfants. Ce fond mis à disposition par la bibliothèque centrale de prêt de l'Allier est renouvelé chaque trimestre. Il existe également un fond propre, essentiellement constitué de livres donnés par nos concitoyens. Lors de son dernier passage, le bibliobus est allé à la rencontre des élèves à l'école. Les enfants accompagnés de leur « maitresse » ou « maitre », ont pu monter à bord et ainsi choisir un livre.

Le RAM bénéficie aussi d'un prêt de la bibliothèque de l'Allier.



Les élèves heureux de faire leur choix



Le Relais d'Assistants Maternels (RAM)

Le Relais assistants maternels « Arc en Ciel » est un service gratuit à destination des assistants maternels, des familles et leurs enfants. Il a pour but d'améliorer l'accueil des enfants au domicile des assistants maternels et ainsi permettre une professionnalisation du métier. Le service se compose de temps d'activités d'éveil et de permanences administratives.

C'est un lieu d'accueil et d'information sur la petite enfance ou en matière de droit du travail. Les familles et assistants maternels peuvent être accompagnés et conseillés dans leurs démarches administratives (recherche d'un mode de garde, rédaction de contrat, rupture de contrat...). Dans ce cadre, le relais met à disposition divers documents (listes d'assistants maternels avec leurs disponibilités, modèle de contrat de travail...).

Le relais propose des temps d'activités d'éveil et de socialisation pour les enfants de 0 à 4 ans. C'est aussi un lieu d'échanges et de professionnalisation pour les assistants maternels.

En 2018, on recense 366 présences d'enfants

(37 enfants différents) et 161 présences d'assistants maternels (8 assistants maternels différents) qui ont participé aux activités mises en place les mardis matins de 9h00 à 11h00 au centre associatif situé « rue Frédéric Mistral à Saint Victor » ou les lundis et vendredis matins de 9h00 à 12h00 au siège social du RAM situé « 9 rue Joliot Curie à Désertines ».

Par la mise en place d'un partenariat avec l'association Lire et faire lire, les enfants bénéficient mensuellement de temps de lecture animés par Sylvie Duprat bénévole domiciliée sur la commune.

En 2018, le relais a organisé des sorties pédagogiques notamment la visite de la ferme « des cabris'oles » de Verneix où les enfants ont pu découvrir et approcher différentes espèces animales, mais aussi la visite du jardin de Monsieur Gidel « Au pays du chat noir » où circulent des trains miniatures entre des décors fait main (maisons, personnages...).

L'association « Marie à la ferme » de Chouigny est également intervenue sur le thème « Mener le blé à la bague ». Les enfants ont pu

découvrir divers ateliers : transvasement avec du blé, moulin de la farine avec un moulin, dessins, histoires...

Soucieuses de se professionnaliser, 4 assistantes maternelles de la commune ont souhaité faire la formation « Sauveteur secouriste du travail » car elles sont susceptibles d'être confrontées à des accidents dans la pratique de leur métier auprès des enfants. Une assistante maternelle a voulu participer à une formation sur le logiciel « EXCEL » et enfin une assistante maternelle débute une formation à distance sur la langue des signes française.

En décembre, le RAM et la Médiathèque de Désertines ont proposé une séance de bébés lecteurs le Mardi 4 décembre au centre associatif.

Enfin, un spectacle « Lyzae » animé par Nicole Chiappello de la compagnie « Bagages » a été présenté aux enfants du RAM le Jeudi 13 décembre.

Pour tout renseignement contacter Julie CHATAIN au 04 70 02 34 34 ou par mail ram-desertines@orange.fr.



Ambiance paisible pour ces bouts de chou !!!!



Environnement



Respect des lieux publics

Le dépôt ou l'abandon de déchets sur les espaces publics est de plus en plus fréquent. Au minimum une fois par semaine, les agents des services techniques doivent évacuer des déchets abandonnés. En période de taille des végétaux, des camions entiers de déchets verts, sont déversés dans les chemins ou au bord du Canal de Berry. Des arbres abattus, déchargés dans les chemins aux Varennes, ont dû être tronçonnés et évacués au tractopelle, sans parler des appareils électroménagers, des meubles, des matelas usagés, gravats, etc ... retrouvés dans nos espaces publics.

Or, il est rigoureusement interdit de déposer ou de jeter des débris sur la voie publique. Ces comportements sont répréhensibles.

Les déjections canines doivent être ramassées, pour cela, des sacs sont à disposition en divers points de la Commune.

D'autre part, lorsque vous faites appel à une entreprise d'entretien (espaces verts ou autres), soyez attentifs à ce que l'enlèvement des déchets soient prévus dans le respect des règles de traitement en privilégiant si possible leur valorisation (recyclage, réutilisation, etc...).

Est-il nécessaire enfin de rappeler que les déchetteries du SICTOM sont équipées pour recevoir ces déchets, et que ce service est gratuit pour les particuliers !!!

Quelques exemples de ce qui est déposé sur l'espace public



Urbanisme

Nous constatons avec satisfaction une augmentation notable des demandes de permis de construire sur la Commune. Demandes reçues au service urbanisme en 2018 :

Permis de construire : 28 dont 15 pour des maisons d'habitation • Déclarations préalables : 28
Certificats d'urbanisme : 75

L'École, notre priorité

La Municipalité assume la prise en charge financière totale des fournitures scolaires assurant ainsi l'entière gratuité pour les familles.

L'Equipe pédagogique

181 élèves sont actuellement scolarisés à l'école : 59 en maternelle et 122 en classes élémentaires.

Directrice de l'école : Frédérique ACHARD

TPS/PS/MS maternelle : Julie AUDINAT et Trendelina HAXHIU

MS/GS maternelle : Cécile BERGER

GS/CP : Blandine PORTA

CP/CE1 : Sandrine BOUDEAUD

CE1/CE2 : Jonathan LAURIER

CE2/CM1 : Nassima MEZIANI

CM1/CM2 : Frédérique ACHARD et Trendelina HAXHIU

Intervenant extérieur :

Les classes de CP au CM2 bénéficient chacune de 55 minutes d'éducation musicale 3 semaines sur 4, dispensée par Sonia ROGOWSKI, professeure de musique du conservatoire André Messager. Cet enseignement a lieu chaque lundi de 13h30 à 16h15, il est axé sur la pratique du chant choral et le travail rythmique et corporel.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Elles ont lieu deux fois par semaine de 8h00 à 8h45 (ou éventuellement de 16h15 à 17h00) Il n'est plus possible de les faire au moment de la pause méridienne, les enfants devant avoir au minimum 1h30 de pause entre les cours du matin et de l'après-midi.

Ces heures font partie du service public d'éducation et sont gratuites. Pour les enfants, cela leur permet d'avoir un contact différent avec les enseignants.

Le travail réalisé pendant les APC s'articule étroitement avec les activités de la classe. Ainsi, les notions qui n'ont pas été suffisamment assimilées par les élèves sont reprises.

La priorité est donnée à la maîtrise du langage et de la lecture.

Réseau d'Aides Spécialisées auprès des Elèves en difficulté (RASED) :

Le RASED peut apporter une aide particulière aux enfants rencontrant des difficultés dans les apprentissages.

Il est composé :

- d'un psychologue scolaire - Monsieur Fabrice VERDIER
- d'un enseignant spécialisé - Madame Véronique ROSSIGNOL
- d'une rééducatrice - Madame Maité ARSOUZE

Les activités mises en place à l'école pendant l'année scolaire 2018/2019

SPORT

Journée sportive au stade de Saint-Victor

Vendredi 22 Juin, tous les élèves ont participé à des ateliers d'athlétisme au stade agrémentés par une pause pique-nique à midi.



Une course de relais

Rencontres sportives

- Vendredi 15 Juin matin, les élèves de GS (MS/GS), GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2 ont participé à une rencontre sportive balle ovale à Commeny.
- Jeudi 28 Juin matin, les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont participé à une rencontre sportive basket à Huriel

Les transports en bus ont été pris en charge par la Mairie.



Piscine :

Tous les élèves du CP au CM2 ont bénéficié de cours de natation au centre aqualudique. Les transports en bus ont été pris en charge par la Mairie.

INFORMATIQUE

Des ordinateurs portables sont à la disposition des élèves pour permettre la pratique de l'informatique dans les classes.

INITIATION À LA PRÉVENTION ROUTIÈRE

Les élèves de CM2 bénéficient d'une formation à la prévention routière comportant des épreuves théoriques et pratiques, la partie théorique est réalisée en classe, et la partie pratique (3 séances) a lieu sur le site de la prévention routière, sous la direction de Pascale Zante, Responsable de la piste. La réussite aux 2 épreuves donne lieu à la remise d'une attestation de première éducation à la route (APER). Cette année les 17 élèves de CM2 ont réussi les épreuves

Les transports sont pris en charge par la Municipalité.



Dernière séance sur le site de la prévention routière



Fête de Noël 2017

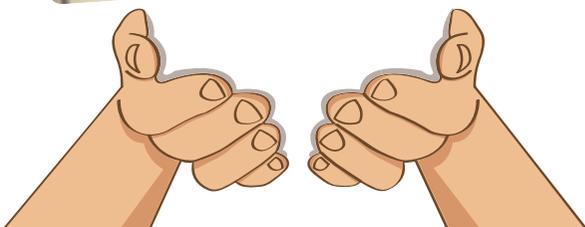


Les enfants de maternelle radieux autour du Père Noël

Des spectacles financés par l'Association Scolaire de l'école sont également offerts aux élèves. Les élèves de maternelle ont assisté à un spectacle le jeudi 11 Janvier 2018 à la salle municipale, intitulé « Le Bel Oiseau » et les classes de CP - CE1 - CE2 - CM1 et CM2 sont allés voir un dessin animé « Coco » le Jeudi 21 Décembre.



Les élèves des classes élémentaires font aussi la fête au Père Noël



La vie communale



Déguisement pour tout le monde sous un soleil radieux et une pluie de confettis !!!

Le Carnaval

*Le vendredi
6 Avril 2018,
ils ont fêté carnaval
sous le soleil !!*



Et au retour petite démonstration de danses apprises avec les agents des écoles



Cette année, les maternelles ont participé à la chorale

Manifestations de fin d'année scolaire

C'est devant une salle comble que les élèves ont présenté le travail réalisé avec Sonia ROGOWSKI, Professeure de musique au Conservatoire André Messager, qui avait mis au point un programme intitulé « Musiques en tous genres » où jazz, blues et java se sont succédés.

Les parents présents ont pu apprécier la diversité des chants interprétés par leurs enfants avec beaucoup de cœur et de sérieux.

Un grand merci aux enfants et à Madame ROGOWSKI pour ce beau moment de joie partagée.



Bravo pour le travail réalisé



SORTIES SCOLAIRES DE FIN D'ANNÉE

A la fin de l'année scolaire, chaque enseignante a organisé une sortie pour ses élèves. Tous les voyages sont financés par l'Association scolaire de l'école.

- Jeudi 27 Avril : voyage scolaire des classes de GS/CP et CP/CE1 au MUPOP et au Conservatoire André Messager de Montluçon
- Jeudi 24 Mai : voyage scolaire des TPS/PS/MS et MS/GS au festival « Graines de Mai » à Yzeure
- Jeudi 7 Juin : voyage scolaire des classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 au Lac Chambon et au Château de Murol

La vie communale

Le 18 Juin :
Chant choral sur le thème
« Musiques en tous genres »



La vie communale

ART ET CULTURE

Chaque année, une visite des œuvres exposées au Salon du Val de Cher est organisée par les enseignants pour toutes les classes. Cette visite était commentée par Messieurs Maguion, et Vavra, artistes peintres locaux et exposants.

Cette année, les élèves ont réalisé une œuvre par classe sur un thème préalablement défini par la Présidente du Salon, Madame REVIRIAUD, et tous les dessins ont été exposés au sein du salon.

Les élèves en visite au salon de peinture



Les œuvres réalisées en classe par les enfants



Drôles de petites bêtes

Plan Vigipirate renforcé

Conformément aux procédures prévues au Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux Risques Majeurs (PPMS), des exercices de sécurité sont réalisés régulièrement.



Evacuation en direction de Nafour le vendredi 25 mai après-midi avec un petit temps de rafraîchissement avant de repartir





Le départ pour la 6^e

Quitter l'école primaire peut être une joie pour certains élèves et une appréhension pour d'autres...

La Municipalité souhaite marquer cette étape importante dans le cursus scolaire des élèves. Ainsi, comme chaque année, au cours d'une petite réception en Mairie, chacun des élèves de CM2 a reçu un dictionnaire Anglais-Français remis par le Maire Jean-Pierre GUERIN, entouré d'Elisabeth FERANDON, adjointe chargée de la vie scolaire et de Florence MARRET, conseillère Municipale.

Ces mêmes enfants ont également bénéficié d'un baptême de l'air assuré par les Ailes Montluçonnaises. Un périple d'une vingtaine de minutes au-dessus de Montluçon et ses alentours, qui leur a permis de voir d'en haut, leur école, quelquefois leur maison et dont chacun est revenu radieux et rempli d'une grande émotion.

Le 3 Juillet remise des livres



Le 20 Juin baptême de l'air



Les services péri-scolaires

La garderie

Un service de garderie **GRATUIT**, pour les enfants à partir de leur entrée en PS de maternelle, ouvert à partir de 7h30 jusqu'à 18h30, est à la disposition des parents qui travaillent. L'inscription doit être effectuée auprès de la Mairie, elle est valable pour l'année scolaire et peut être effectuée en cours d'année. L'imprimé peut être téléchargé sur le site de la commune www.saint-victor.org – vie communale, mais il doit être déposé rempli et signé en Mairie.

La cantine

Les enfants sont admis à la cantine scolaire à partir de leur entrée en PS de maternelle **pour 2,50 € par repas**.

Le règlement intérieur de la cantine remis en début d'année scolaire aux Familles précise les modalités d'inscription ainsi que les obligations à respecter en cas d'absence.

Les menus figurent sur le site www.saint-victor.org – vie communale – cantine scolaire et sont affichés à l'entrée de l'école

Les transports scolaires

Il existe un service de **transport scolaire GRATUIT** pour les hameaux de Perreguines avec 3 arrêts, Passat, Bel-Air, les Meriaux et Thizon

L'inscription se fait auprès de la Mairie.

23 Juin aux Varennes - pour les Habitants de Bel-Air, Les Varennes, Le Clos du Chataignier, Route de Paris côté pair



Communication - Information Concertation...



26 Mai à Thizon au cœur du village pour les habitants de Thizon et des Boudots



1^{er} Juin pour les Habitants du Bourg, Les Tisserands, l'Oiseau, Sauljat, Rue du Beauvet



8 Juin aux Meriaux pour les Habitants du Clos des Nautes, du Fricoulat, des Meriaux, Route de Cosne, Le Petit Vernet, Route de Paris côté impair



... Auprès des habitants dans les Clos et Villages

7 Septembre Place du Village à Perreguines pour les habitants de Perreguines, Sainte Alice, La Dure, Impasse du Canal



6 Juillet Impasse P. Eluard pour les habitants des Ardillats, des Arpentins, Lotissement André Breton, Nafour, Barassier, Champbenest, Courtille



22 Septembre à Passat pour les Habitants de Passat, Carrefour de la Dure, les Buissonnets, la Grange-Garraud



Auprès des entreprises et commerces

- La Municipalité a permis l'installation d'un artisan dans un bâtiment communal situé 5, Rue André Gide.
- Suite à la fermeture de la boulangerie, la Municipalité a rapidement pris des contacts pour mettre en place un service de dépôt de pain et a entrepris toutes les démarches possibles auprès des instances compétentes afin de trouver dans les meilleurs délais un repreneur pour ce commerce de proximité indispensable pour les Saint-Victoriens.
- Le Maire était présent auprès des bénévoles lors de l'inauguration de la Coopérative des Producteurs de Miel.
- Le Maire était également présent à l'inauguration de l'Entreprise RECYCLEA installée dans les anciens locaux Griset Route de la Loue.



Le Maire et les responsables de la coopérative locale des producteurs de miel

Inauguration des locaux de l'entreprise Recycléa



Auprès des Associations

La réunion avec les Associations pour l'élaboration du planning d'utilisation des salles et du matériel a eu lieu le 23 Juillet. Elle était présidée par Jean-Pierre GUERIN entouré de Françoise OLIGNER, Adjointe chargée de la vie associative, Florence MARRET, Jean-Pierre GENESTE et Sébastien SANTIAGO, Conseillers Municipaux, membres de la commission Vie Associative et Festivités.



Le Maire entouré des représentants du tissu associatif Saint-Victorien

Présentation des projets

Le 25 Janvier, présentation aux habitants du Bourg de la 2^e tranche du CCAB 2 portant sur l'aménagement du cœur de Bourg.



Une vue des participants



Suivi des chantiers

Chaque chantier donne lieu à une réunion de suivi hebdomadaire à laquelle participe Pierre BERNALIER, Adjoint chargé des travaux, accompagné d'Elus de la Commission travaux, de l'Elu(e) de secteur et souvent du responsable des services techniques en présence du Maître d'œuvre et des entreprises.

Les riverains ont la possibilité d'assister à ces réunions et de faire part de leurs demandes ou remarques, ce qui permet quelquefois d'adapter certaines réalisations aux besoins locaux ou modes de vie avant que les travaux ne soient lancés.



Le Verger paysager en chantier

Action sociale

La jeunesse

Centres de Loisirs

La Municipalité apporte une aide financière aux familles pour le séjour des enfants de Saint-Victor dans les centres de loisirs de Désertines, Montluçon et Vaux.

En 2018, 23 enfants de Saint-Victor ont bénéficié d'un séjour au centre de Désertines, 31 à Vaux et seulement 1 à Montluçon.

Séjours linguistiques

L'aide financière apportée par la Municipalité pour les enfants de Saint-Victor participant à des séjours linguistiques organisés par les écoles, collèges et lycées de l'agglomération est de 30% de la dépense restant à la charge de la famille dans la limite de 150€ par enfant et par an. En 2018, 17 jeunes de Saint-Victor en ont bénéficié.



Chantier du bourg



Réception des travaux de la salle associative - tous les acteurs sont présents !

Conférence sur l'archéologie de Saint-Victor

Le 19 Juin, Gabriel ROCQUE, Archéologue au Service d'Archéologie Préventive du Département de l'Allier a donné une conférence sur les différents sondages archéologiques réalisés à Saint-Victor. La projection d'un diaporama est venue compléter l'exposé. Des panneaux informatifs sur les éléments d'histoire découverts lors de ces sondages seront installés dans le jardin jouxtant l'église.



Monsieur ROCQUE pendant la conférence et une vue de l'assistance

Les invités sont attendus
dans un cadre agréable



Les Aînés

Le Repas des Aînés

Le 2è dimanche de Janvier est la journée consacrée au traditionnel repas des Aînés organisé par le CCAS. C'est l'hiver, la température extérieure est en général plutôt fraîche, mais autour des tables, la chaleur est dans les cœurs et quel plaisir de voir les 170 invités heureux de se retrouver et de profiter de cette journée joyeuse et conviviale autour d'un excellent repas concocté par le traiteur DUMONT et agréablement servi par les conjointes et conjoints des Elus.

Le Maire Jean-Pierre GUERIN, après avoir salué chaque convive, et présenté les vœux de la Municipalité, trace un bilan de l'année écoulée et informe sur les travaux à venir. Après quoi, place aux agapes, aux histoires, aux chansons, jusque tard dans la soirée.

Comme le veut la tradition, les doyens de l'assemblée ont été honorés et ont reçu chacun un bon d'achat de 100 €. Un tirage au sort a permis à 6 convives de repartir avec un cadeau.



La doyenne
Renée VIVIER



Les bénéficiaires du tirage au sort



Le Doyen Luis DA COSTA

L'Université du Temps de Vivre

L'université du temps de vivre gérée par la Ville de Montluçon est accessible aux habitants des Communes extérieures moyennant des frais d'inscription supérieurs à ceux payés par les Montluçonnais. Pour les Saint-Victoriens, la Municipalité a décidé de prendre en charge la différence entre ces 2 cotisations.

Inscriptions au Pôle maintien à domicile
26, Rue Paul Constans - Montluçon.

En 2018, 6 Saint-Victoriens en ont bénéficié.

Convention de partenariat avec Delta Revie

Depuis de nombreuses années, la Municipalité a signé une convention de partenariat avec Delta Revie, opérateur en téléassistance. Notre collaboration a pour objectif de faciliter l'accès à ce service en apportant une aide financière aux bénéficiaires.

Pour 2018, nous dénombrons 16 bénéficiaires.



Quelques échos...

Installation d'un artisan en centre bourg

L'Établissement RENAUDIN a ouvert ses portes début 2018 en centre bourg où il exerce une activité artisanale de tapisserie, rempaillage, cannage, réparation, ébénisterie, vente de chaises et fauteuils neufs et d'occasions.



Angélique et Jérémy RENAUDIN redonnent tout leur éclat aux chaises et fauteuils anciens

Maurice Labreure - le pomologue de Nafour n'est plus

Né à Nafour le 27 Février 1931, il a poursuivi sa scolarité à l'école de Saint-Victor puis à Montluçon où il a appris le métier de menuisier. Curieux et attiré par la nature, il a très vite rejoint l'exploitation fruitière de son père qu'il a développée tout en s'adonnant à sa passion pour l'apiculture. Il vendait sa production de fruits et de miel sur le marché de Montluçon tous les samedis où il occupait la place tenue par son grand-père puis par son père sur la place Notre Dame.

Dans son hommage à Maurice, son frère a déploré la disparition du nom de « Labreure » sur la Commune de Saint-Victor où cette famille était présente depuis 200 ans.

Maurice a été également Président du Syndicat des producteurs de fruits de la région de Saint-Victor et Désertines depuis 1983 jusqu'à sa dissolution en mars 2016.

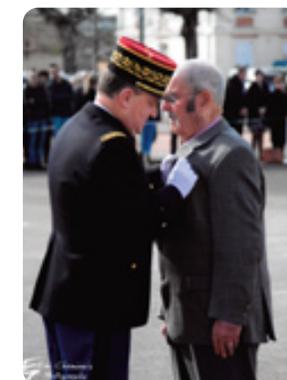
Maurice LABREURE dans son verger où il accomplissait sa passion

Des Saint-Victoriens honorés

• Un Saint-Victorien décoré de la Médaille Militaire : Le 8 mars 2018, sur la place d'armes de l'École de Gendarmerie de Montluçon, Camille PASSAT recevait des mains du Général Claude LORON la médaille militaire au titre de sa participation à la guerre d'Algérie.



Remise de la médaille militaire à Camille PASSAT. Toutes nos félicitations.



- Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif Trois de nos concitoyens ont été honorés pour leur engagement :
- Renée FARGIN pour son engagement associatif au sein de l'Association de Parents d'Enfants et Adultes Handicapés (APEAH)
 - Laurent ROBIN pour son engagement dans le sport (Natation)
 - Patrick BRAUD pour son engagement dans le sport (Football)

Jean-Pierre GUERIN, Maire était présent à la cérémonie de remise des médailles en Préfecture.



Laurent ROBIN et Patrick BRAUD - Renée FARGIN n'ayant pu se rendre à la cérémonie. Nos félicitations aux 3 récipiendaires





Saint-Victor, victime de l'orage du 25 mai

L'orage de grêle du vendredi 25 mai a provoqué des dégâts et laissé des traces sur les cultures. Les pertes ont été conséquentes et notamment pour notre exploitant fruitier bio, Thomas DUMAS, qui a vu sa récolte de cerises et pêches disparaître en quelques minutes. Poires et pommes ayant été moins atteintes. « Je n'ai pu cueillir que quelques kilos de cerises, alors qu'elles étaient bonnes à ramasser sous quelques jours, et il ne reste plus rien » disait-il dépité devant ce nouveau coup dur. Il est vrai qu'en 2017 ses vergers avaient soufferts du gel et la récolte avait aussi été anéantie. Mais, après avoir pansé les plaies sur ses arbres, ce passionné qui a plus d'une corde à son arc, a transformé ses pommes et poires « cabossées » en délicieux jus de pomme bio !!!!

Démolition de la centrale à béton à l'entrée du Bourg

En place depuis plus de quarante ans à une époque où on extrayait les matériaux directement du lit de la rivière, la centrale à béton a disparu, emportant avec elle toute l'histoire de son activité. Certes elle causait des désagréments pour les riverains, bruit et poussière étaient leur quotidien, mais ce n'est pas sans une certaine nostalgie que nous avons tourné la page. Autre temps, autres pratiques, et pour la Municipalité, c'est une ouverture sur le bourg qui s'opère en lien avec la réhabilitation et l'appropriation des bords du Cher pour d'autres usages.

C'était avant !!!



La démolition, spectaculaire !!!



Terminé, tout est par terre

Saint-Victor au cœur de Montluçon Communauté

Culture

Concert par les Orchestres d'Harmonie Juniors du Conservatoire André Messager

Les instruments à vent étaient à l'honneur ce mercredi 27 juin.

Sous la direction de Solveig Tranchant et Philippe Lavaud, les Orchestres d'Harmonie Junior 1 et 2 du Conservatoire André Messager, composés d'élèves âgés de 8 à 16 ans, ont donné un concert devant une assistance très nombreuse séduite par l'interprétation de ces jeunes talents dans un programme éclectique et coloré.

L'émotion était également au rendez-vous puisque Monsieur Lavaud dirigeait là son dernier concert dans le cadre de son activité professionnelle, avant son départ à la retraite.



Solveig TRANCHANT et sa classe



La Classe de Philippe LAVAUD



Photo J.P. Pille

Dire lire et conter

Dans le cadre de son activité culture, la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise offre aux jeunes de 7 ans et plus, une séance de contes. Cette année, le conteur professionnel Guy PRUNIER, dans un conte intitulé « Mythe au logis » a su charmer les participants dans sa présentation quelque peu décalée de la mythologie grecque. Les enfants très attentifs ont bien participé, certains même avec des réponses qui en disaient long sur leur connaissance en la matière.

Rappelons que ces séances sont ouvertes à tout public enfants et adultes.



Jazz au Fil du Cher

L'édition 2018 du festival « JAZZ AU FIL DU CHER » a été lancée à Saint-Victor le 17 Juillet. Tout a commencé par une randonnée pédestre le long du Canal de Berry, ponctuée par une pause conviviale, terminée par un intermède musical assuré par le groupe MAZ'BAND près de l'Ecluse de Perreguines.

Puis, à partir de 21h, l'orchestre MAZ'BAND s'est produit dans la cour de l'école devant plus de 300 spectateurs, dans un programme NEW ORLEANS, reprenant les grands succès de Charles Trenet, Georges Brassens, Sydney Bechet, Louis Armstrong... de quoi satisfaire tous les amoureux du jazz.

le Groupe MAZ'BAND



Belle balade sur les berges du Canal de Berry



Pause musicale au retour à l'Ecluse de Perreguines



Les amateurs de Jazz étaient au rendez-vous

Politique de la ville



Remise du passeport à première Saint-Victorienne

Le passeport jeunes pour les jeunes de 14 à 20 ans, d'une valeur de 40€, est offert gratuitement et permet des réductions dans les cinémas, le MUPOP, les lieux culturels, les librairies, disqueries, le bowling et le centre aqualudique.

En 2018, le lancement du passeport a eu lieu au MUPOP le 30 mai. 117 jeunes de notre commune en ont bénéficié.

Le coup de pouce vacances pour les jeunes de 15 à 25 ans :

Il a pour objectif de permettre à un groupe de 3 à 8 jeunes n'appartenant pas tous à la même famille, de partir en vacances pendant 3 à 15 jours. Une aide financière de 7€ à 17€ par jour peut être accordée, en fonction des projets, du quotient familial et après examen du dossier par la Commission « Politique de la Ville » de la Communauté d'Agglomération. Les dossiers peuvent être retirés en Mairie.

Saint-Victor au cœur du Département

Notre dossier présenté au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Reconquête des Centres Bourg et Centres Villes », a été retenu à la phase diagnostic.



Association des Entreprises de Saint Victor

Les entreprises de la ZAC du Pont des Nautes (ZAC Porte Val de Cher) et du Parc Mécatronic ont décidé de créer l'association des Entreprises de Saint Victor. Celle-ci permet aux entreprises de se connaître davantage, de mutualiser leurs compétences et de parler d'une même voix.

A ce jour, nos zones se composent de :

- 40 entreprises • 550 salariés • Environ 72 millions d'Euros de CA réalisés sur la zone (hors Bouchara)

Lors de notre dernière rencontre, différents thèmes ont été abordés comme la signalétique des zones, l'entretien des abords des zones et surtout l'accession à la fibre.

Grâce à l'Association, nous avons réussi à faire venir la fibre en 6 mois et ainsi équiper des entreprises qui en avaient besoin. Une nouvelle signalétique va bientôt être installée et un nom commun pour les deux zones a été trouvé, elles formeront désormais une seule et même zone d'activités qui s'appellera : « Parc des Nautes ».

De nombreux projets sont en cours mais le plus important reste les rencontres entre voisins. Des entreprises qui peuvent

avoir besoin l'une de l'autre et monter des projets communs afin de développer nos structures et créer de l'emploi dans notre région.



Le Comité des Fêtes

Retour sur la fête patronale 2018 :

La fête patronale a débuté le samedi soir avec comme chaque année sa traditionnelle retraite aux flambeaux. Petits et grands ont pu défiler accompagnés par la banda « Les Joyeux Lyrons de Bourbon l'Archambault ».

S'en est suivi un magnifique feu d'artifice pyrotechnique offert par la Municipalité. Au retour, en échange de leur lampion, les enfants ont pu se donner à cœur joie sur les manèges grâce aux tickets offerts par le Comité des Fêtes.

Le dimanche, malgré les travaux dans le bourg, 50 exposants sont venus déballer pour la brocante. Nous en profitons pour les remercier. Sur le terrain de pétanque, la foule a pu apprécier la foire aux ânes dirigée par Odette Brun, avec le concours des membres de l'association des Anes du Bourbonnais de Braize.

Tout au long de cette journée, des démonstrations de danses folkloriques avec les Gats do Bourbonnais, zumba avec l'association gymnique de Saint-Victor, des défilés de tracteurs anciens et sa fameuse fête foraine ont eu lieu. Pour clôturer ce week-end, à 17h,



La brocante

Le groupe Balssy



un concert de Blues-Rock a été donné par le groupe Balssy. Encore bravo à tous !

En bref, cette première fête, pour le nouveau Comité des Fêtes, fut un franc succès.

Vivement l'année prochaine...

Nous remercions également la Mairie et son équipe, des anciens membres du Comité des Fêtes, les Gats do Bourbonnais, l'association gymnique, le club des Déjantés Forever et le club de Rush and Shoot, qui ont proposé des baptêmes de moto et du tir sur cibles et n'oublions pas les personnes ayant exposé leurs tracteurs.

La nouvelle équipe du Comité des Fêtes a prévu de vous concocter une année 2019 riche en animations mêlant une partie du programme habituel avec d'autres événements, notamment un rassemblement de véhicules de collection américains dans une ambiance rock n'roll...

Dans un souci de toujours mieux vous divertir, nous serions ravis de voir d'autres personnes dans le même état d'esprit prêtes à nous rejoindre.

Des idées plein la tête ?

N'hésitez pas à rejoindre le Comité des Fêtes !

COMPOSITION DU BUREAU :

Président : Denis FENILLAT - 06 15 20 44 36

Secrétaire : Jérémie RENAUDIN - 06 59 54 22 81

Trésorière : Angélique RENAUDIN

Trésorière adjointe : Odette BRUN

Vérificateur aux comptes : Serge DUBUISSON



Rush And Shoot



A.C.C.A.

Cette année le bureau a changé :

Présidente : BILLARI Pierrette / Vice-Président : DOS SANTOS FREITAS Abel

Secrétaire : CANO Jérôme / Secrétaire Adjoint : FREITAS Adao

Trésorier : MANIGAUULT Raymond / Trésorier Adjoint : MAGNIER Michel

Le nombre de chasseurs a diminué, il y aura cette saison 31 chasseurs, nous en perdons quelques-uns mais nous avons accueilli 2 jeunes permis. Nous continuons malgré tout les lâchers. Les dates des lâchers et battues ont été remises à chaque chasseur. Le repas de fin de saison aura lieu LE SAMEDI 23 MARS 2019, pour un moment de détente entre chasseurs, propriétaires, famille et amis. **L'Assemblée Générale aura lieu : LE DIMANCHE 12 Mai 2019.**

Les Riverains et Amis de Perreguines

Depuis 15 ans, l'association propose des activités nombreuses et variées (10 au total cette année). Le carnet 2017/2018 a, une nouvelle fois, reçu un bon accueil auprès des 135 adhérents.

- **4 novembre 2017** : 10ème édition du traditionnel super loto. La vitrine de lots proposés attire toujours un très grand nombre de joueurs.
- **17 décembre 2017** : Grand Noël du Puy du Fou. Le car était complet 57 personnes. Il est vrai que le prix était attractif. Les participants sont revenus ravis.
- **11 janvier 2018** : Traditionnels vœux du président autour de la galette des rois. Moment convivial et participatif offert par l'association.
- **10 février 2018** : Diner dansant de la St Valentin avec Jérôme et son orchestre qui ont su animer la soirée et divertir les convives.
- **9 mars 2018** : Concours de belote. 56 équipes.
- **21 avril 2018** : Sortie surprise à Briare. Les passagers qui avaient pris place dans le car au petit matin n'ont connu le programme de la journée qu'une fois arrivés sur les lieux (visite de Briare en petit train, déjeuner croisière sur le canal, visite du musée de la mosaïque, de l'église Saint

Le calendrier 2019 a été établi. Pour l'obtenir ou pour tout renseignement, contacter l'un des membres du bureau

Présidente : Martine BODIN 04-70-29-72-86 / Vice président : Gérard RENARD 04-70-28-83-29

Trésorier : Yves CHASSAGNE 04-70-28-81-16 / Trésorière adjointe : Claudette CRETEAU 04-70-06-73-47

Secrétaire : Marie-Hélène CHASSAGNE 04-70-28-81-16 / Secrétaire adjointe : Janine MACZEK 04-70-28-83-24

Nous sommes une association d'Airsoft comprenant 36 membres (en 2018). Nous jouons dans une sapinière de 5 Hectares du 01 Mars au 31 Août (hors période de chasse). Le reste du temps nous participons à des parties organisées un peu partout en France pouvant réunir plus de 100 joueurs. La Rush And Shoot fait également partie de la Fédération Française d'Airsoft.

Depuis début 2018 une section mineurs pour les enfants de 8 ans à 17ans a été mis en place. Les parties se déroulent chaque dimanche matin (hors période de vacance scolaire). Le matériel étant fourni par l'association (matériel spécifique adapté au mineurs et conforme aux réglementations en vigueur).

L'Airsoft est avant tout un loisir sportif, avec des répliques d'armes réelles qui tirent des billes de 6mm biodégradables à base d'amidon. Tout est basé sur le fairplay car les billes ne laissent pas de trace sur la personne touchée.

Nous proposons un forfait «découverte» sur notre terrain officiel. Celui-ci comprend l'accès au terrain, la location de la réplique (chargeurs, billes, batteries) et les lunettes de sécurité. Prévoir de bonnes chaussures, des vêtements de préférence camouflage ou de couleur sombre (kaki, noir).

Pour plus de renseignement, vous pouvez nous contacter : Sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/rush.and.shoot> Par Mail : rush.and.shoot@outlook.fr Par téléphone au 06 99 16 29 87

La vie associative



Randonnée à Tronçais

Journée champêtre : ski sur l'herbe



Noyant sur Allier



Alsace : Le mont Ste Odile



Le petit train de Briare

Cercle de l'Age d'Or

Les années passent, comme son nom l'indique le cercle tourne rond.

Nos premières pensées iront à celles et ceux qui nous ont quitté, mais aussi à celles et ceux qui ne peuvent plus participer à nos manifestations.

Le Cercle de l'Age d'Or est ouvert à toutes et tous sans distinction d'âge.

Nous remercions la Municipalité de Saint Victor pour son aide financière à travers la subvention qui nous est attribuée, mais également les Services Administratifs qui par leur sourire et leur gentillesse nous accueillent dans les meilleures conditions, nous n'oublierons pas les Services Techniques pour leur aide apportée à nos manifestations.

Le club se réunit le 1er mercredi et le 3ème mardi de chaque mois.

MERCREDI 25 OCTOBRE 2017.

Concours de belote, 46 équipes se sont affrontées pour leur jeu favori.

LUNDI 13 NOVEMBRE 2017.

Etablissement du calendrier des manifestations du secteur Amitié en Aumance des clubs et de la Fédération Départementale des Aînés Ruraux de l'Allier.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE 2017.

Repas de fin d'Année, 66 convives ont pu apprécier l'excellent menu préparé par le traiteur Dumont. La bonne humeur régnant sur les tables mais aussi tout au long de la journée.

MERCREDI 3 JANVIER 2018.

Journée galettes, reines et rois d'un jour.

LUNDI 8 JANVIER 2018.

Rencontre interclubs de tarot, 37 joueuses et joueurs ont participé à ce moment de détente.

MERCREDI 7 FÉVRIER 2018.

Assemblée Générale, bonne participation des adhérents, les rapports présentés ont tous été adoptés à l'unanimité. Merci à Monsieur le Maire Jean-Pierre Guérin de sa présence.

S'en est suivi la dégustation des crêpes préparées par les fines mains du club.

MERCREDI 7 MARS 2018.

Journée carnaval et repas.



Une soixantaine de personnes dont une grande majorité d'entre elles s'étaient déguisées autour d'un excellent repas servi par le traiteur Gaec la Croix du Soleil Hervé Chemel.

Pour animer cette journée, les danseuses du Club des Aînés de Villefranche d'Allier sont venues nous faire une démonstration de leur talent.

JEUDI 5 AVRIL 2018.

Journée sortie jonquille avec Amitié en Aumance, hélas les jonquilles furent rares, par contre le temps était plus que frisquet. Chacune et chacun en garderont tout de même un bon souvenir.



MERCREDI 18 AVRIL 2018.

Premier concours de belote de l'année. 56 équipes toujours une bonne humeur.



JEUDI 3 MAI 2018.

Journée de la Forme à Cosne d'Allier organisée par Amitié en Aumance, 170 personnes représentantes des différents clubs, 31 pour le nôtre.

JEUDI 7 JUIN 2018.

Rencontre OMS au Parc des Ilets, activités sportives, 6 membres de notre club y ont participé dans une parité parfaite 3 femmes et 3 hommes. Merci à eux.

SAMEDI 30 JUIN 2018.

Depuis de nombreuses années, cet après-midi détente permet aux plus véloces de notre club, de faire une petite escapade sur le terrain de football de Saint-Victor afin d'y rencontrer les jeunes pousses de l'Ecole de Foot, tout cela dans une décontraction totale. Le moment le plus attendu étant le goûter que nous offrons mais surtout la remise des médailles.



Merci au Président, entraîneurs, parents de nous permettre cette convivialité.

JEUDI 19 JUILLET 2018.



Journée pique-nique au Bois de la Garenne, chez notre ami Jeannot. Nous en avons profité pour lui souhaiter un joyeux anniversaire (80 ans), pas une ride.

Agréable journée, toujours dans la bonne humeur. Merci aux organisatrices et organisateurs. N'oublions pas le traiteur Gaec de la Croix du Soleil Hervé Chemel pour le buffet froid et la mise à disposition du matériel de refroidissement.

Des amis voisins de Chamblet et Louroux Hodement se sont joints à nous. C'est ainsi que 75 personnes ont profité de cette journée ensoleillée dans un parc ombragé.



MONTLUÇON - NATATION Présentation des activités et de la vie du Club



MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018.

Journée organisée par la société Pro-Confort qui nous a présenté à cette occasion toute une série de produits divers et variés en vantant bien-sûr les qualités de chacun.

Cela a eu pour effet de délier la bourse de nos 34 participants car le chiffre d'affaire a été excellent. Si le repas de midi nous a été offert, n'oublions pas aussi 2 écrans TV de 80cm, des jeux, des carnets avec stylos, des CD, des petites lampes de poche. Les 2 écrans de TV ont été mis en 1er lot à notre concours de belote du Jeudi 25 Octobre 2018.

JEUDI 20 SEPTEMBRE 2018.

Sortie d'une journée dans le Morvan et plus particulièrement au Lac des Settons, 30 participants.

Le matin nous avons effectué la visite de la saboterie et du Musée de la Résistance, suivi d'un excellent repas au restaurant La Presqu'île. L'après-midi étant consacré à la visite du barrage et de ses explications, de la balade en bateau tout cela sur le lac des Settons. Comme chacune et chacun pourront le constater à travers la lecture de ce bulletin municipal, nous occupons bien notre temps.

Merci à toutes celles et ceux qui participent à la bonne marche de notre club et à la mise en place de nos activités. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. N'oublions pas non plus notre correspondant de La Montagne, Monsieur Jean-Pierre Pille pour sa disponibilité. Grâce à ses services nous disposons d'un autre moyen de communication, qu'il en soit vivement remercié.



Nous sommes le club résident du Centre Aqualudique de la Loue, la piscine communautaire de l'agglomération de Montluçon, construite sur le territoire de la commune de Saint-Victor. Nous regroupons plusieurs centaines de personnes, toutes licenciées à la Fédération Française de Natation. Notre association est organisée pour répondre à toutes les attentes des concitoyens qui souhaitent pratiquer la natation. Notre projet pédagogique s'articule autour de plusieurs axes forts :

- la formation avec l'**École de Nage**
- la santé avec le département **Natation Forme**
- la performance à travers notre filière **Natation Course**
- la performance sportive et scolaire avec les **Sections Sportives**
- la découverte et l'apprentissage avec le plan **J'Apprends à Nager**

L'**École de Nage** s'adresse aux enfants qui ont 6 ans et plus. Elle se compose de 3 niveaux qui s'articulent l'un à l'autre. Les enfants suivent une progression sur 2 à 3 années selon leur rythme. Ils terminent l'école de natation en sachant nager les 4 nages qui sont le crawl, le dos, la brasse et le papillon. La qualité de notre école est reconnue par la fédération française de natation et attestée par la délivrance du label : Ecole de Natation Française. Cette nouvelle saison sportive accueille plus de **124 enfants**.

Le département **Natation Forme** est accessible dès la fin de l'école de nage et à partir de la classe de 6ième. Il regroupe **70 jeunes** et environ **38 adultes**. L'objectif est de maintenir ou de

développer le capital-santé grâce aux bienfaits de la natation, sans contraintes compétitives élevées.

La filière **Natation Course** (90 à 100 nageurs) répond à tous les niveaux de performances que l'on peut rencontrer pour les enfants comme pour les adultes. La compétition est le leitmotiv de tous les nageurs qui composent ce pôle. Depuis l'ouverture du Centre Aqualudique en 2006, nous développons des partenariats avec les collèges et les lycées du bassin de vie, à l'image de la section sportive scolaire Jean Jacques Soulier ainsi que la classe d'horaires aménagés Paul Constans.

Le Collège Jean-Jacques Soulier dispose d'une **Section Sportive** option Natation (15 à 20 nageurs) ouverte aux élèves, filles et garçons, de la 6ème à la 3ème. Elle donne la possibilité aux collégiens de concilier études et pratiques sportives renforcées grâce à la mise en place d'horaires aménagés durant le temps scolaire. Avec le Lycée Paul Constans, une classe à horaires aménagés a débuté en Septembre 2017.

En mars 2015, le Ministère des Sports a lancé un plan **J'Apprends à Nager** dans le cadre du plan Citoyens du sport. L'objectif de cette opération, en collaboration avec la Fédération Française de Natation et la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise, est d'offrir aux enfants de 6 à 12 ans issus prioritairement des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et/ou de zones de revitalisation rurale (ZRR), le bagage essentiel qui leur permette de pratiquer des

activités aquatiques et nautiques en toute sécurité. Les sessions sont organisées sur chacune des périodes de vacances scolaires et estivales. Pour la saison 2017-2018 notre Club a ainsi accueilli environ **120 enfants** issus de différents centres de loisirs.

Le Club propose également chaque année, en collaboration avec le CREPS de Vichy, une **formation BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)** permettant d'acquérir le diplôme de Nageur-Sauveteur. Il donne ainsi la qualification aux diplômés de surveiller des plages publiques ou privées, des piscines privées, et d'assister le Maître-Nageur Sauveteur dans la surveillance des piscines publiques. La saison dernière, **12 candidats** ont suivi cette formation.

La Fédération Française de Natation nous a décerné le **label « Club Formateur Natation Course »**, reconnaissance venue directement des mains de son Président. Montluçon-Natation siège au 231ème rang national des clubs français classés en 2018.

Le Club a accueilli **480 nageurs** pour la saison 2017-2018. L'encadrement des différents groupes de natation est professionnalisé : 2 entraîneurs salariés, 2 apprentis et des d'intervenants stagiaires ou bénévoles animent la vie du club de Septembre à Juillet. La direction repose uniquement sur l'engagement des bénévoles, dont le but commun est de promouvoir et développer notre passion: la natation.

Association de Pêche AAPPMA Vaux-Saint Victor

L'été 2018 aura vu la fin des travaux du pont canal à Vaux. Les poissons ont pu de nouveau avoir de l'eau malgré cette terrible sécheresse. Nous nous en sortons mieux que beaucoup de cours d'eau dans notre pays. La météo va compliquer les pêches d'étangs et donc les déversements dans le canal.



2018 c'est aussi le lâcher de truites du téléthon, qui se fait toujours dans la bonne humeur.

Tout cela ne serait pas possible sans l'aide du conseil municipal et des employés de Saint Victor que nous remercions. Nous vous attendons nombreux pour la prochaine ouverture de la truite.

Et toujours nos cartes en vente sur internet, Au P'tit Nico à Vaux et Le Rétro à Estivareilles.

ARESVI



Année après année, ARESVI s'attache à la préservation du patrimoine religieux de la Commune et plus particulièrement à la restauration de l'Eglise, édifice historique essentiel de la Commune.

C'est lors des assemblées générales que sont discutés et définis les investissements dans lesquels nous souhaitons nous engager financièrement, en présence des adhérents appelés à exprimer leurs avis et faire part de leurs souhaits. Nous vous invitons donc à venir nombreux à l'assemblée générale 2019 prévue le lundi 28 Janvier à 18h au centre associatif.

RETOUR SUR 2018 :

Deux manifestations vous ont été proposées :

- **La soirée théâtrale** du 28 Avril avec la troupe « Les Bouch' à Oreilles » de Désertines dans une pièce intitulée « 5 à 7 à Surprises » de Jean-Michel LE DALL, qui a obtenu à nouveau un grand succès.

A renouveler !!



- **Le concert** du 4 Novembre avec le groupe d'hommes « Les Voix de la Roche » de Treignat sous la direction de Nèle Massot -Van der Meer, Chef de Chœur.

Venu pour la 1ère fois à Saint-Victor, cet ensemble vocal a fait vibrer de belle manière le chœur de notre église et a conquis le nombreux public présent par la diversité de son répertoire et la qualité des interprétations.

MANIFESTATIONS 2019 :

- Le 28 Janvier à 18h : Assemblée générale
- Le samedi 27 Avril à 20h30 : Soirée théâtrale à 20h30 avec « Les Bouch' à Oreilles »
- En Octobre : Concert à l'Eglise



COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Mauricette LESPIAUCQ - 06 84 14 97 57

Vice-Présidente : Bernadette PIOT

Secrétaire : Cécile LORCERIE

Secrétaire adjointe : Marie-France OGNEUX

Trésorière : Christiane MURAT

Trésorier adjoint : Jacques MILLIEN

Vérificateur aux comptes : Robert RIVAT

Une soirée réussie
et très applaudie



Circuit automobile mini racing du Centre



Le Mini Racing du Centre a fait peau neuve pour cette saison 2018, avec une réorganisation du bureau ayant de nouveaux objectifs, tels que créer une nouvelle dynamique, accueillir de nouveaux membres et du public, ou encore faire connaître et partager notre passion du modélisme au quotidien.

Il est important de rappeler que notre site permet d'accueillir des véhicules radiocommandés de type piste ou tout terrain, toutes échelles confondues, du 1/10 au 1/5, motorisation électrique ou thermique.

En début de saison, le site a été entièrement réaménagé, avec une réfection complète de la piste tout terrain ainsi que l'entretien des infrastructures existantes afin d'accueillir les pilotes dans les meilleures conditions possibles.

Pari réussi cette année avec plus de 30 inscriptions, de tous âges et tous niveaux.

Les pilotes ont pu faire ainsi évoluer leurs bolides sur nos circuits tous les week-ends, à la grande satisfaction des

spectateurs présents (pour information nos pistes sont ouvertes aux spectateurs tous les Samedis et Dimanches après-midi de 14h à 18h).

Plusieurs événements ont été réalisés, parmi lesquels l'organisation d'une journée portes ouvertes en début d'été, la participation à un salon du modélisme dans la région début Septembre, et également un engagement auprès du Téléthon en partenariat avec Saint Victor Solidarité début Octobre.

Pour cette fin d'année, le club envisage de créer deux nouvelles sections avec une catégorie « drift indoor », en accord avec la mairie, dédiée aux véhicules électriques, afin de piloter toute la saison, quelles que soient les conditions météorologiques ; mais également au programme, une section « initiation au pilotage », avec un investissement de la part du club dans des véhicules radiocommandés neufs, qui seront mis à la disposition de futurs pilotes en herbe (sous accord préalable des membres du club).

Toute l'équipe du Mini Racing du Centre aura le plaisir de vous accueillir sur les pistes et reste à votre disposition pour tout renseignement.

INFORMATIONS :

Site web : miniracingducentre03.e-monsite.com
Page Facebook : [MiniRacingDuCentre](https://www.facebook.com/MiniRacingDuCentre)
Contact : R. NEBOUT 06 36 92 43 11



2017 - Christian Fazzino remet le maillot des Masters à Mathéo



2017 - Les vétérans étaient au rendez-vous

Saint Victor Solidarité

A l'issue de ses 18 mois d'existence, Saint-Victor Solidarité peut être fière de ses résultats pour son 1er téléthon puisque c'est un chèque de 4.366 € qui a été remis à l'AFM Téléthon le 15 décembre 2017. Alain RENE, président de SVS n'a pas manqué de souligner l'implication des 14 associations de Saint-Victor et de l'agglomération montluçonnaise. Il a également vivement remercié les très nombreux bénévoles qui se sont investis pour cette bonne cause. La mobilisation pour 2018 est encore plus importante puisque 3 nouvelles associations ont souhaité rejoindre le mouvement.

MEMBRES DU BUREAU :

Président d'honneur : Jean-Pierre GUERIN, Maire de Saint-Victor

Président : Alain RENE (06 13 59 92 26 - Email : alain.rene3@orange.fr)

Vice Président : Jean-Paul CHANAL (07-51-62-58-47 -

E.mail : jean-paul.chanal0244@orange.fr)

Trésorier : Jean-Pierre GENESTE (06-25-74-92-66 - E.mail : jpngeneste@orange.fr)

Trésorier adjoint : Sébastien SANTIAGO (06-30-50-82-28 -

E.mail : stephseb.santiago@wanadoo.fr)

Secrétaire : Marie-Hélène CHASSAGNE (06-13-41-64-64 - Mhchas@aol.com)

Secrétaire adjointe : Pierrette BILLARI (06-81-03-79-51 - Email : bp03@orange.fr)

Vérificateurs aux comptes : Claudette CRÉTEAU et Yves CHASSAGNE

2017 - Repas de clôture :
Qui est ce rocker ???



2018 - Concert avec « Les copains d'abord »



2017 - Lâcher de ballons
par les enfants de l'école



2018 - Mini racing - Bastien
apprend à piloter une voiture radio
commandée



2018 - 35 pêcheurs ont
taquiné la truite

Salon du Val de Cher



Le vernissage du 36^e SALON DU VAL DE CHER s'est déroulé le dimanche 18 mars dans la salle des fêtes transformée en salle d'exposition. Ainsi débutait le Salon, qui s'est tenu du 18 mars au 2 avril 2018, sous l'égide de Monsieur GUERIN, Maire de Saint-Victor, et des élus locaux.

Les artistes venus de diverses régions de France étaient encore nombreux à exposer leurs toiles : huile, aquarelle, pastel, acrylique, dessin... ou leurs sculptures : bois, métal, bronze, pierre, résine, céramique et autres.

Quelques 160 œuvres côtoyaient

- les toiles de Jean-Yves BRUYERE, Invité d'Honneur peintre,
- les céramiques d'Yves ATTARD, Invité d'Honneur sculpteur.

La Grande Plaquette et la Coupe offertes par la ville de Saint Victor qui récompensent la meilleure œuvre du Salon a été attribuée à Monsieur Jacques COURTOIS pour son huile « Jazz en trio ».

D'autres médailles ont été distribuées à des artistes reconnus talentueux par le jury.

Un public toujours assidu a fréquenté les allées de la salle.

Un Salon se finit, un autre se prépare...

Don du Sang

Cette année a été marquée par l'annulation de la collecte du 3/09 par l'EFS faute de médecin. Nous avons manifesté notre mécontentement et notre incompréhension, le manque de don étant toujours d'actualité. Etant donné la difficulté pour recruter des médecins, le président de l'EFS souhaiterait que la présence systématique d'un médecin ne soit plus indispensable, l'entretien pré-don serait effectué par les infirmières formées à cette pratique. En cas de doute un médecin présent au poste fixe pourrait répondre aux questions du personnel infirmier assurant l'entretien médical.

La randonnée du 7 octobre a réuni 61 marcheurs sur les chemins de Barrassier, et la pluie annoncée n'est pas venue troubler cette manifestation. Nous avons aussi participé au Téléthon en organisant une marche le long du canal de Berry jusqu'au pont canal de Vaux qui vient d'être rénové.

Le 7 novembre nos donateurs ont été conviés pour la remise de diplômes.

DATES DES COLLECTES 2019 : le 14 Mai 2019 • le 20 Septembre 2019

RANDONNÉE LE DIMANCHE 6 OCTOBRE 2019



HATHA YOGA

Cette année 2018 a été marquée par la disparition de notre trésorière Marie Thérèse Papus.

C'est avant tout une amie que nous avons perdue, une trésorière rigoureuse, toujours disponible pour l'association. Nous garderons le souvenir d'une femme généreuse, secrète, malicieuse. Merci Marité.

Yoga signifie LIEN-UNITÉ.

La philosophie qui en découle nous apprend à trouver le juste milieu dans la conduite de notre vie, se souvenir que tout est impermanent, toujours revenir au présent, vivre l'ici et maintenant, avoir conscience que c'est juste la mémoire qui encombre, aller jusqu'au bout de ses convictions, mais accepter si elles ne peuvent pas aboutir...

Notre association a accueilli en 2017/2018 une centaine d'adhérents, les stages vers Paris et localement sont réguliers pour les enseignants. Nous offrons à nos élèves un stage sur un week-end : en 2017 le thème fut la méditation par Françoise Bonzon.

Cette année Françoise Blanc est intervenue les 20 et 21 octobre sur le thème : « Accès à un espace intérieur de

liberté – aller vers l'invisible». Ce fût une belle réussite avec 55 participants, dont quelques personnes de l'extérieur, tous ravis de ces beaux moments d'échange et de convivialité.

Une cinquantaine de personnes était présente à l'assemblée générale.

COMPOSITION DU BUREAU :

Présidente : Renée FARGIN

Vice Président : Patrick BUJARD

Secrétaire : Christine RONDET

Trésorière : Yvette MORLANS

Trésorier adjoint : Michel COLLINET

Ouvrir son cœur, se concentrer sur son souffle, laisser venir le silence dans le bruit, se détendre, être paisible, silencieux, aimant.

Voilà vous méditez !

La présidente

Françoise Bonzon, enseignante de haut niveau yoga méditation. Bouddhiste, elle organise des retraites dans son centre à La Roche Saint-Secret - Drôme.





Moto club les Déjantés Forever

Toujours déjantés mais passionnés, ce sont 29 adhérents cette année qui ont parcouru la région Rhône-Alpes-Auvergne et quelques départements voisins.

Toujours de belles et nombreuses balades qui allient nature, culture et loisirs. Pour ne citer que certaines qui ont marqué plus particulièrement l'année 2018 : week-end cantalien, week-end en Haute-Loire, les monts de la Madeleine, des virées en Creuse, visites de divers châteaux et jardins...

Et bien sûr, c'est également avec beaucoup d'enthousiasme que nous faisons partager cette passion de la moto lors de la fête du village avec les baptêmes.

Contact : 06 37 50 56 83

Facebook : Déjantés-Forever Saint Victor

Blog : mcdejantesforever.blogspot.com



Les Gats Do Bourbonnais

Pourquoi un atelier de sabotier à la Dure ?

Depuis sa naissance, en 1973, le groupe folklorique a beaucoup évolué, cela passe bien sur par la danse, collectage, apprentissage, et partage avec les spectacles et représentations. Mais pour représenter dignement la région du Bourbonnais, il faut posséder un costume traditionnel donc les couturières se sont mises au travail pour les robes et les chapeaux. Pour ce qui est des sabots, les premiers ont été achetés à Mr Lilly Catinois . Au décès de ce dernier, tous ses outils ont été donnés au groupe folklorique. Un second don a suivi de la part de Mr Michard : les machines et les sabots de Lurcy Levis. Un problème s'est alors posé : où les installer ? La solution : construire un atelier, les autorisations demandées, les plans faits et voilà le tour est joué. L'atelier est monté, les machines installées, il faut maintenant apprendre à s'en servir.

Au fil des années les membres du groupe folklorique avec l'aide et les conseils de personnes averties ont parfaitement maîtrisé l'usage des différentes machines. Ils peuvent maintenant partager leurs connaissances avec le public lors de manifestations organisées à la Dure.

En 2018, un nouveau don est venu compléter les outils, il s'agit du matériel de Monsieur Antoine VACHETTE sabotier à Chamblet, don des enfants de Monsieur Robert Pille.

L'atelier de sabotier s'est également enrichi d'une enseigne réalisée par Bastien Duplessis au cours de ses études.

Si vous êtes intéressés par une activité du groupe folklorique, vous pouvez nous retrouver tous les vendredis soirs à partir de 20h30 à la Dure ou : 04.70.03.09.50 ou 04.70.03.90.96
Photos les différentes étapes de la fabrication d'un sabot

Secrétaire : Mme BOUILLAUD Eveline

Président : M. BOUILLAUD Jean Michel

48 Rte de Paris - 03410 St-Victor - 04.70.03.09.50

**Adresse du groupe : secretariat@lesgatsdobourbonnais.fr
ou jmbouillaud@free.fr**



Union Sportive Saint-Victor

Après une année difficile, les équipes séniors A et B ont fait une belle saison en jouant les premiers rôles. Si la montée est venue couronner les résultats de la réserve, l'équipe fanion a pu intégrer des jeunes du club, retrouver de la confiance et préparer l'ossature de l'avenir.

L'équipe C permet à ceux qui le veulent, de jouer pour le plaisir.

Le club est représenté par 3 arbitres dont 2 ont moins de 20 ans (Patrick Tsimi Pachong, Valentin Messioux et Maxence Perrin)

Chez les jeunes, nous avons deux équipes en entente en U18 avec Vaux-Estivareilles dont une a obtenu le droit d'évoluer au plus haut niveau départemental.

En U15, pour palier le départ de quelques joueurs, nous avons conclu une entente avec Lignerolles et Huriel mais les résultats n'ont pas suivi.

En U13, des joueurs débutants avaient rejoint le groupe, ce qui fait que la saison fut difficile sur certains matchs.

Deux équipes U11 ont été engagées, les jeunes ont continué leur apprentissage, en progressant régulièrement.

Notre école de foot continue d'être très active puisque nous avons une quarantaine d'élèves footballeurs de 5 à 8 ans qui viennent apprendre les bases de notre sport dans la bonne humeur.

Au niveau féminin, l'entente Domérat, Désertines, St Victor continue de se construire et de franchir les étapes. Les séniors ont pris leur place dans le bassin Montluçonnais, voire dans le département. Les 2 équipes U15, et celle de U11 engagées l'an dernier avec succès, ont servi d'ossature au projet de 2018/2019, à savoir une équipe dans chaque catégorie U18, U15, U13, U11. Il est à noter que l'école de football féminin a été reconnue par la Fédération de football d'un label bronze.



Nos U7



Nos U11 A



Nos séniors C



Entente U 15



Séniors A



Nos vétérans

Fem U15 A



Nos U11 B



Nos séniors B



Fem U15 B

Nos U9



Nos U18 A Entente



Nos U13



Equipe sénior féminine



U19 gambardella

Saint-Victor Pétanque



Maxime Lachant - J.Michel Dupuys

Avec à sa tête un nouveau bureau, St-Victor Pétanque continue d'accumuler les titres pour cette année 2018.

Ce sont J-Michel Dupuys et Maxime Lachant qui ont décroché les 1ers leurs places pour les championnats de France Doublette Provençal à Montauban. Ensuite nos petits jeunes Julian Do Carmo, Valentin Latorre associés au commentryen Antoine Beylot ont remporté les Championnats d'Auvergne Minimes et se sont qualifiés pour les Championnats de France à Caen. Ces 2 équipes ont perdu en 16ème de finale, ce qui constitue une remarquable performance. L'équipe Jean Da Silva, Christian Souche associé à leur président Olivier Merle a elle échoué de justesse à la partie qualificative pour les championnats de France Triplettes.

En jeunes également beaux résultats de Noa Philipponnet, Thibault Dandu, Alexandre Pugin et Léo Philipponnet vice-champions d'Allier dans leurs catégories.

A noter l'engagement cette année pour la 1ère fois d'une équipe féminine en Championnat des Clubs. Sous la houlette de leur capitaine Martine Bourdier, nos filles ont terminé à une excellente 2ème place.

Tous ces excellents résultats ainsi que la participation des licenciés à la vie du club contribuent à la bonne ambiance générale du club. Club qui peut fonctionner grâce à la municipalité que nous remercions pour son aide et sa collaboration à chacune de nos manifestations. Merci aussi aux annonceurs et sponsors qui, malgré les nombreuses sollicitations, continuent de nous apporter leur soutien et leur contribution.

MANIFESTATIONS 2019 :

- **Samedi 16 Février** : Concours de belote
- **Dimanche 17 Février** : Loto
- **Samedi 6 Avril** : Préliminaire championnat doublette
- **Samedi 6 Juillet** : Concours doublettes sur les terrains de St-Victor
- **11-12 et 13 Octobre** : Concours au boulodrome

Jeunes St-Victoriens



Groupe folklorique Zgoda



L'Ensemble folklorique polonais ZGODA, est toujours présent. Bien sûr avec les années, les danseurs membres ont pris un peu d'âge, mais ils n'hésitent pas pendant la période de Pâques, accompagnés d'Amis fidèles depuis 1979, ainsi que tous les petits nouveaux, à se retrouver autour d'un bon Repas dans la pure tradition polonaise qui aguiche les papilles de ses convives, et danser sur un air de polka. De même que la soirée Choucroute polonaise qui fête sa quarante neuvième édition et qui bien sûr comme le vin, est meilleure tous les ans.

La brocante qui s'est déroulée en Mai a été un succès malgré les averses.

En Octobre, ZGODA s'est offert un avant de goût du prochain voyage en Pologne en 2019, avec un week-end ensoleillé à l'auberge polonaise des



3 Pignons à Milly la Forêt, où nous avons retrouvé l'ambiance et les saveurs de la Pologne. ZGODA vous invite à son prochain voyage en Pologne qui tracera une ligne de ZGORZELEC (frontière Ouest Allemagne) et PRZMYSL (frontière Est Ukraine), périple d'environ 5000kms.

DATES À RETENIR :

- **5 Mai 2019** : REPAS de Pâques
- **2 Juin 2019** : BROCANTE (le long du canal - Saint-Victor)
- **27 Juillet au 11 Août 2019** : VOYAGE en Pologne (Renseignements au 04 70 28 81 50)
- **16 Novembre 2019** : Soirée CHOUCRUTE (Salle des Fêtes -ST-Victor)





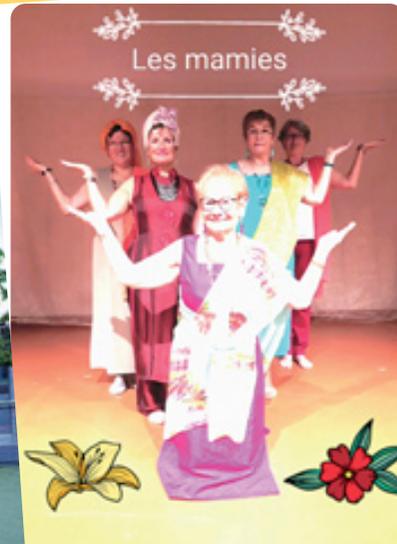
Association Gymnique de Saint-Victor « E.P.M.M. Sports pour tous »

"La motivation vous sert de départ"
"L'habitude vous fait continuer"

Pour tous renseignements sur le site :
saintvictor03@orange.fr - association gymnique
Tél : 06 23 13 46 93



GALA DE FIN DE SAISON : SAMEDI 15 JUNI 2019
À 20H30 SALLE MUNICIPALE



Services et Informations

Ouverture de la mairie

7, Rue André Gide – Saint-Victor 03410
Tel : 04-70-28-80-09 / Fax : 04-70-28-83-42
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Samedi : de 9h00 à 12h00
E. mail : saintvictor03@orange.fr

Service Urbanisme

Lundi : 13h 30 – 17h 30
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : 13h 30 – 17h 30



Bureau de l'Agence Postale à la mairie

Té. : 04-70-28-80-39
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi : 9h00 à 12h00
Levée du courrier à 12h du lundi au samedi

Les boîtes de relevages à votre disposition :

Rue de Thizon - Rue Charles Peguy - Chemin de la côte - Chemin de Perreguines - 55 Route de Paris - 116 Route de Paris - 44 rue du Tilleul (les Varennes) - Rue André Gide (Mairie) - Passat - Rue Albert Einstein à proximité du rond-point de Mécatronic.

Permanences

Permanences du Maire et des Adjointes, sur rendez-vous.
Permanence de l'Assistant social : le jeudi de 9h00 à 11h00
En cas d'urgence, s'adresser à la Maison des Solidarités Départementale de Désertines : 04-70-03-90-51

Les numéros pratiques de la commune

Médecin : Dr PAGES : 04-70-28-83-50
Kinésithérapeute :
Mme FERRANDON : 04-70-28-82-43
Infirmiers :
Mme CHARLES 06-87-52-24-30
M. PASQUIER : 06-87-52-24-30
Pharmacie : M. PORTA
09-52-39-97-27 / Fax : 09-57-96-15-73
mail : pharmaciesaintvictor03@gmail.com

Les numéros d'urgence

SAMU : 15 / POLICE : 17 / POMPIERS : 18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112
Centre anti poison : 04 72 11 69 11
Maltraitance infantile : 119
N° d'urgence accessible par SMS ou fax : 114

Les numéros et services utiles

- Réseau d'accompagnement et de soins palliatifs de l'Allier (Rasp 03) 04 70 45 25 90
Site internet : <http://www.rasp03.com>
- Le téléphone portable aussi peut sauver une vie.
Avec votre portable, vous pouvez, avec ou sans carte SIM, joindre en permanence ces numéros d'urgence : 15/17/18/112/114
- Le 112 permet de gagner un temps précieux pour secourir une personne en détresse qui a des difficultés à se localiser ou à communiquer son adresse.
- Allô service Public 39-39 permet d'obtenir une information rapide et fiable à toutes demandes de renseignements administratifs
- Impôts service 0820-32-42-52
- Pôle emploi : 39 49 ou www.pole-emploi.fr
- SICTOM : 04.70.64.23.80 ou www.sictom-rm.fr
- Demande de raccordement électricité/gaz : 09 69 32 11 08
- Urgence Sécurité Gaz : appeler GRDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Demande de raccordement gaz naturel : appeler GRDF 09 69 36 35 34

En cas de panne

D'eau :

- **SIVOM HURIEL SIVOM HURIEL**
04.70.28.61.61 (en dehors des horaires d'ouverture, le répondeur vous communique un n° d'astreinte)
- Communauté d'Agglomération de Montluçon, service eau et assainissement : 04.70.08.23.60
- Pour les dépannages d'urgence : 06 19 85 66 90
- **N° Public dépannage électricité Enedis (ERDF) :** 09 72 67 50 32
- **N° Public dépannage gaz GRDF :** 0 800 47 33 33
- **Renseignements téléphoniques :** 118 712

École

Section de maternelle : 04 70 28 84 70
Ecole élémentaire : 04 70 28 80 06
Cantine : 04 70 28 88 93
Prix du ticket enfant : 2,50 €
Prix du ticket adulte : 4,30 €
Paiement électronique possible par TIPI
accès possible à partir de la page d'accueil du site www.saint-victor.org

**La Cave du Pont-des-Nautes**
Parc des Nautes - 03410 SAINT-VICTOR
Tél. : 04 70 28 85 01 - lacavedupontdesnautes@orange.fr

Vins fins - Champagne
Fuel - GNR - Gasoil - Charbon
LABARRE-CHOMET

**ORPI**
un + pour votre sécurité

ZA du Pont des Nautes - 03410 ST VICTOR
Tél. : 04 70 03 74 23 - Fax : 04 70 64 80 55
e-mail : orpi-securite@wanadoo.fr

- EXTINCTEURS
- DÉTECTION INCENDIE
- CONTRÔLE D'ACCÈS
- VIDÉO SURVEILLANCE
- ALARME ANTI-INTRUSION

**Le Jardin délice**
Restaurant hotel ***

**Logis Benoit Larose**

6, route de Paris - 03410 SAINT-VICTOR
Tél. : 04 70 28 80 64
Fax : 04 70 02 00 73
www.jardindelice.fr
e.mail : lejardindelice@orange.fr



Les services de l'Etat dans l'Allier

Actualités, infos, services, démarches :

Site internet de la préfecture : www.allier.gouv.fr

Facebook et twitter :

<https://www.facebook.com/Prefet03> - <https://twitter.com/Prefet03>

Culte

Pour toutes informations, prendre contact avec l'accueil inter-paroissial : 2, rue de la Fontaine à Montluçon - Tél : 04 70 05 05 95

Location de la salle municipale

	1 Jour de semaine	Week-End
Manifestation sans but lucratif		
Association locale	-	100 €
Association extérieure	150 €	300 €
Manifestation à but lucratif		
Association locale	100 €	150 €
Association extérieure	220 €	400 €
Personne ou Entreprise de l'extérieure :	200 €	500 €
Personne ou Entreprise de la commune :	110 €	300 €
Caution	500 €	
Vaisselle	100 €	

* Réservation : Secrétariat Mairie - 04 70 28 80 09

LOCATION de la NOUVELLE SALLE des ASSOCIATIONS (sur la Place de l'Eglise)

Quelques aménagements mobiliers restent à faire dans cette salle. Elle pourra être mise à disposition à compter du 1^{er} Mars 2019.

Pour toute information prendre contact auprès du secrétariat de Mairie.

Location du centre associatif

	1 Jour de semaine	Week-End
Personne ou Entreprise de l'extérieure	100 €	200 €
Personne ou Entreprise de la commune	50 €	100 €
Manifestation sans but lucratif		
Association locale	-	50 €
Association extérieure	100 €	200 €
Manifestation à but lucratif		
Association locale	-	100 €
Association extérieure	150 €	250 €
Caution	300 €	

Concession cimetière

Durées	Petites concessions	Grandes concessions	Columbarium	Cavernes
15 ans			200 €	250 €
30 ans	150 €	200 €	300 €	350 €
50 ans	200 €	300 €	400 €	500 €

Plaque pour le columbarium et cavernes : 20 €

SARL Librairie Papeterie des Ecoles

Fournitures et mobiliers de bureau

CALIPAGE

41, avenue Marx Dormoy - 03100 Montluçon

Tél. : 04 70 05 00 51 - Fax : 04 70 03 91 68 - librairie.des.ecoles@free.fr

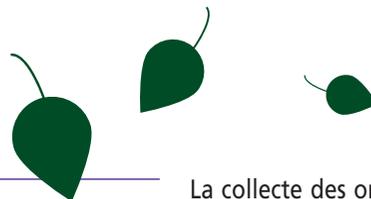
BTM ETUDES
 - Ingénierie VRD
 - Maîtrise d'œuvre
 - Infographie

20, rue Camille Desmoulins
 03100 MONTLUÇON
 Tél. : 04 70 06 14 22
 Fax : 04 70 06 33 42
 Mail : btm-etudes@orange.fr

BM Montage

Montage Charpente Métallique
 Couverture - Bardage

6, impasse de l'Industrie - 03410 Saint-Victor 04 70 28 84 41



Déchetterie de Chateaugay

ZI de CHATEAUGAY - Avenue Ambroise Croizat - 03410 DOMERAT - 04 70 03 07 60
Horaires d'ouverture : **ÉTÉ** : du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00
HIVER : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h - le samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Fermeture les dimanches et jours fériés.

L'accès est gratuit pour tous les particuliers disposant d'un badge. Les badges sont à retirer au SICTOM, Rue du Terrier à Domérat, sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Pour plus d'information : <http://www.sictomm.com/>

Le service de la Tritou Mobile est supprimé dans les Communes situées à proximité d'une déchetterie fixe.

Collectes des ordures ménagères

- **Le secteur de Saint-Victor situé au nord de l'échangeur** : Le bourg - Passat- Perreguines - Nafour - Thizon - La Grange Garraud - Rue du petit bois - Sauljat - L'oiseau - La Loue - La Dure - Le Montais - Barassier - Courtille - Champbenest - Les Boudots - Bellevue **est collecté chaque lundi matin.**
- **Le secteur de Saint-Victor situé au sud de l'échangeur** : Bel Air- Les Varennes- Le Clos des Nautes- Le Fricoulat- Le Clos des Mériaux—Le Petit Vernet- Le Clos des Châtaigniers- Le Clos des Arpas- **est collecté chaque mercredi matin**
- L'impasse des Buissonnets **est collectée chaque vendredi matin**
- La ZA Porte Val de Cher et le PARC MECATRONIC sont collectés deux fois par semaine :
 - tous les mardis et vendredis matin

La collecte des ordures ménagères s'effectue désormais les jours fériés durant les créneaux habituels de collecte à l'exception du **1er mai, du 25 décembre et du 1er janvier**. Pour ces 3 jours fériés les dates de ramassage seront communiquées par le SICTOM au 04 70 64 23 80

Collectes des bacs jaunes

Les bacs jaunes destinés au tri des déchets recyclables sont collectés en porte à porte **tous les 15 jours, les jeudis des semaines impaires**. Il est conseillé de les sortir sur le trottoir la veille au soir.

Des containers à verres

sont à votre disposition dans les lieux suivants :

- Le Bourg, Thizon, Nafour, Zone d'activités Porte Val de Cher, Bel air, Perreguines, Les Varennes, Stade de l'Oiseau.

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes est une démarche volontaire. Pour voter à un scrutin, l'électeur doit déposer sa demande d'inscription au plus tard le 6^e vendredi avant ce scrutin.

Attention : pour les Elections Européennes 2019, l'inscription devra avoir lieu avant le Dimanche 31 mars 2019. Pour toute information vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de Mairie de votre domicile ou aller sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>



LA BOUCHERIE RESTAURANT
SAINT-VICTOR
04 70 64 57 70
RUE MARIUS BERLIET
ZAC DE LA LOUE 03410

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES
1 REPAS ADULTE ACHETÉ = 1 MENU ENFANT OFFERT

*Un menu ou un repas adulte acheté pour un montant minimum de 14€ = un menu enfant offert, enfant de - 12 ans. Réductions non cumulable avec d'autres offres, remises ou promotions en cours.

Magnétiseur - Guérisseur - Voyant

En consultation tous les mois sur Montluçon

Mr Alain BAYARD

Pour RDV 04 73 60 31 75 ou 06 07 62 80 71

Alain répond aux questions gratuitement par tél. le lundi de 10h à 12h

welCom' Graphic

Agence de communication graphique

CRÉATION ET IMPRESSION :
carte de visite - flyer - calendrier - dépliant
brochure - affiche - logo - objet publicitaire...

03410 DOMÉRAT
04 70 28 64 61 - 06 68 34 22 42
vanessadefayet@orange.fr



Recensement des jeunes

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au consulat s'ils résident à l'étranger), entre le jour de leur 16 ans et la fin du 3^e mois suivant la date anniversaire. Vous devez présenter une pièce d'identité et un livret de famille.

Il vous sera remis une attestation de recensement qu'il est très important de conserver précieusement, il ne sera pas délivré de duplicata.

Cette attestation vous sera réclamée pour toute inscription à un examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Si vous avez effectué cette démarche, vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales à 18 ans, si les conditions légales pour être électeur sont remplies, et vous pourrez assister à la journée de préparation d'appel à la défense.

Casier judiciaire

Ecrire à : Casier judiciaire National 44079 NANTES Cedex 01
Joindre une enveloppe avec adresse pour le retour.

Ministère des affaires étrangères

Le Service Central d'Etat Civil à Nantes est doté d'un site Internet avec un « formulaire en ligne » permettant de demander la délivrance d'une copie d'acte d'état civil :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html>
ou <http://www.diplomatie.gouv.fr/> = « services et formulaires en ligne »

ou par imprimé à prendre en mairie et envoyé à l'adresse suivante : SERVICE CENTRAL D'ETAT CIVIL
11 rue de la maison blanche – 44941 NANTES CEDEX9

Carte d'identité et Passeport biométrique

La Carte d'Identité est valable 15 ans.

Le passeport est valable 10 ans pour personnes majeures et 5 ans pour personnes mineures. Le passeport du mineur est remis en présence de son représentant légal, à partir de 13 ans le passeport doit être signé par son titulaire.

Vous devez effectuer votre demande dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil. Vous pouvez déposer ces demandes dans n'importe quelle commune de France sans que votre domicile soit une condition de compétence.

• **Communes de l'Arrondissement de Montluçon équipées :**
Montluçon (2 stations), Cosne-d'Allier (04 70 07 50 18),
Commentry (04 70 08 33 30), Montmarault (04 70 07 60 50),
Marcillat-en-Combraille (04 70 51 60 15).

Pour le dépôt à Montluçon, vous devez prendre rendez-vous à la Cité Administrative – Tél 04 70 02 55 00

Avant de vous rendre au rendez-vous, vous devez :

- Soit formuler une pré-demande de manière dématérialisée sur www.ants.gouv.fr
- Soit remplir et imprimer le formulaire CERFA spécifique sur le site internet www.service-public.fr
- Soit remplir l'imprimé remis par la mairie de dépôt du dossier au stylo noir en lettres capitales accentuées

Pour plus d'informations consultez le site :
www.montlucon.com – onglet e-mairie – état civil – identité – cliquez sur la photo passeport.

Les services de la Mairie sont également à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cartes grises et Permis de conduire

Dorénavant, les démarches concernant ces documents doivent être réalisées en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres sécurisés : <https://ants.gouv.fr>

Sur ce site sont données des informations sur :

- La création d'un compte
- Le choix de la transaction appropriée (permis, certificats d'immatriculation) à partir de menus déroulants.

Des informations sont également disponibles sur le site de la Préfecture : <http://www.allier.gouv.fr>

Les personnes ne disposant pas de connexion internet, trouveront à la Préfecture, la Sous-Préfecture et dans les Maisons de Services au Public (MSAP) des « points numériques » auprès desquels un médiateur numérique peut aider les usagers en difficulté.

Vous pouvez également vous rendre chez un professionnel du secteur de l'automobile habilité SIV (Système d'Immatriculation des Véhicules)

Les services de la Mairie restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS)

A compter du 1er novembre 2017 le Pacs est enregistré dans la mairie de résidence ou auprès d'un notaire.

Si vous souhaitez conclure un PACS, vous pouvez-vous adresser au secrétariat de Mairie - 04.70.28.80.09 - qui vous donnera les informations et démarches nécessaires.





Information assurance maladie

**Dossier Médical Partagé.
La mémoire de votre santé.**



3 minutes pour l'ouvrir, gratuit et confidentiel... le Dossier Médical Partagé conserve et sécurise vos informations de santé, surtout celles que vous risquez d'oublier.

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un service proposé par l'Assurance Maladie. Il vous permet d'accéder à vos informations médicales, de les partager avec votre médecin traitant et tous les professionnels de santé qui vous prennent en charge, même à l'hôpital.

Partagez facilement vos informations de santé avec les professionnels de santé que vous consultez ;

Avec le DMP, la transmission de vos antécédents médicaux est simplifiée et les examens ou prescriptions inutiles sont évités.

En effet, toutes les informations utiles à une prise en charge médicale y figurent : vos antécédents, vos allergies éventuelles, les médicaments que vous prenez, vos comptes-rendus d'hospitalisation et de consultation, vos résultats d'examens comme les radios, etc. En cas d'urgence, le DMP permet aussi de joindre vos proches grâce aux coordonnées enregistrées à l'intérieur.

Comment créer votre Dossier Médical Partagé ?

Plusieurs possibilités pour ouvrir son DMP :

- sur le site www.dmp.fr,
- à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie
- chez le pharmacien
- auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

Une fois votre DMP créé, vous pouvez :

- consulter vos données de santé : radios, résultats d'examens, analyses médicales...

- ajouter des informations : personnes à contacter en cas d'urgence, réactions à des médicaments, etc.
- gérer les accès à votre DMP : à part vous, seuls les professionnels de santé autorisés (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien...) peuvent le consulter. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel.
- être averti(e) par e-mail ou SMS : chaque fois qu'un document est déposé dans votre DMP ou qu'un professionnel de santé s'y connecte pour la première fois.

Règlementation

Plantations et limites de propriétés

Par plantation, on entend toute espèce d'arbres, arbrisseaux ou arbustes. Sont exclus les plantations en espaliers dès lors qu'elles ne dépassent pas la crête du mur.

Il n'est permis d'avoir des arbres, arbustes ou arbrisseaux qu'à une distance minimale de 0,50 mètres de la limite parcellaire. La hauteur des plantations ne peut alors excéder 2 mètres ; cette limite disparaît lorsque les plantations sont établies à au moins 2 mètres de la limite des propriétés.

Débroussaillage

Tout propriétaire ou locataire est tenu de veiller à l'entretien de ses parcelles de terrain et de ses plantations. S'agissant des terrains non bâtis, c'est l'article L2213.25 du Code Général des Collectivités Territoriales qui s'applique. L'entretien de ses parcelles est une obligation pour le propriétaire ou ses ayants droit, dès lors que le terrain est situé à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximale de 50 mètres d'habitations, dépendances ou autres. En cas de non entretien et pour des motifs d'environnement, le maire peut déclencher une procédure obligeant le propriétaire à exécuter les travaux nécessaires de remise en état du terrain.

Brûlage et élimination des déchets verts des parcs et jardins des particuliers

L'arrêté Préfectoral 3085/2008 du 28/07/2008 stipule que « les déchets de parcs et jardins sont assimilés à des déchets ménagers au titre de l'annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement. En son article 84, le règlement Sanitaire Départemental interdit leur brûlage »

Lutte contre le bruit

Un arrêté préfectoral régit la lutte contre les bruits de voisinage qui figurent au nombre des nuisances de la vie en société. Il est donc indispensable de rappeler quelques règles de comportement à tenir, d'une part, à l'intérieur des propriétés, et d'autre part, vis à vis des animaux domestiques.

L'utilisation d'outils et d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon, à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, débroussaillage, scie mécanique...) n'est autorisée que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches de 10 h 00 à 12 h 00.

De plus, les bruits émis à l'intérieur des propriétés tels que ceux qui proviennent de porte-voix, tirs d'artifices, pétards, armes à feu, moteurs à échappement libre sont interdits ou peuvent être soumis à une autorisation préalable, compte tenu du lieu et de l'heure.

Les propriétaires d'animaux domestiques sont tenus de prendre toutes les mesures adéquates, y compris l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Cependant, les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : les jours de l'an, fête nationale du 14 juillet, fête de la musique, fête patronale annuelle de la commune.

Pour toutes les circonstances qui impliqueraient l'utilisation de matériel susceptible de produire des nuisances de la vie en société, il est indispensable de se renseigner auprès des services de la Mairie.



Votre AGENDA 1^{er} semestre 2019

JANVIER

- 19 Janvier : **BAL FOLK** à la Dure - organisé par les Gats Do Bourbonnais
- 28 Janvier : **ASSEMBLEE GENERALE ARESVI** - Centre Associatif à 18h

FÉVRIER

- 2 Février : **SOIREE SAINT-VALENTIN** - Salle municipale - organisée par l'Association des Riverains et Amis de Perreguines
- 6 Février : **ASSEMBLEE GENERALE CERCLE** de L'AGE D'OR - Salle municipale à 14h
- 10 Février : **LOTO** - Salle municipale - organisé par l'USSV
- 16 Février : **CONCOURS de BELOTE** - Salle municipale - organisé par Saint-Victor Pétanque
- 17 Février : **LOTO** - Salle municipale - organisé par Saint-Victor Pétanque
- 23 Février : **SOIREE THEATRE** - Salle municipale - organisée par le Comité des Fêtes

MARS

- 2 Mars : **SOIREE IRLANDAISE** à la Dure - organisée par les Gats Do Bourbonnais
- 2 et 3 Mars : **JOURNEES DEMONSTRATION de PILOTAGE de VOITURES RADIOCOMMANDEES** - Salle municipale - organisées par le MINI RACING
- 29 Mars – **CONCOURS de BELOTE** - Salle municipale - organisé par l'Association des Riverains et Amis de Perreguines
- 30 Mars : **DINER DANSANT** - Salle municipale - organisé par l'USSV



AVRIL

- Du 7 Avril au 22 Avril inclus : **XXXVII^e SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE** - Salle municipale - organisé par l'association du Salon du Val de Cher
- 25 Avril – **CONCOURS de BELOTE** - Salle municipale - organisé par le Cercle de l'Age d'Or
- 27 Avril – **THEATRE** – salle Municipale à 20h30 avec la Troupe « Les Bouch'à oreilles » - organisé par ARESVI
- 28 Avril : **FOIRE ARTISANALE** à la Dure - organisée par les Gats Do Bourbonnais
- Fin Avril : **SORTIE SURPRISE** - organisée par l'Association des Riverains et Amis de Perreguines

MAI

- 5 Mai : **REPAS de PAQUES POLONAIS** -Salle municipale - organisé par le Groupe ZGODA - Tél 04 70 28 81 50
- 14 Mai : **DON du SANG** - Salle municipale - de 16h à 19h - organisé par l'Association des dons du sang
- 12 Mai : **ASSEMBLEE GENERALE ACCA** - Centre Associatif
- 19 Mai : **COURSE CYCLISTE – TOUR de la VALLEE de MONTLUCON** - Un départ d'étape aura lieu à Saint-Victor
- 19 Mai : **RASSEMBLEMENT de VEHICULES AMERICAINS de COLLECTION** sur les berges du Canal de Berry - organisé par le Comité des Fêtes
- Du 29 Mai au 3 Juin : **SEJOUR en BRETAGNE** - organisé par l'Association des Riverains et Amis de Perreguines

JUIN

- 2 Juin : **BROCANTE VIDE-GRENIER** sur les Berges du Canal de Berry - organisée par le Groupe Folklorique Polonais ZGODA
- 9 Juin : **FESTIVAL de FOLKLORE** à la Dure - organisé par les Gats Do Bourbonnais
- 15 Juin : **GALA DE DANSE** - Salle municipale à 20h30 - organisé par l'Association Gymnique
- 30 Juin : **CONCOURS de PETANQUE** - au terrain de pétanque du Bourg - organisé par l'Association Rush and Shoot



Etat Civil 2018

Naissances

- BEAUDIER Lawson David Matt né le 01/01/2018
- MAUGUIN Lucie née le 13/01/2018
- RIGAUD Logan Emmanuel Franck né le 21/02/2018
- GARCIA Loréna Anaïs Théa née le 26/02/2018
- GONIN Amaury né le 10/03/2018
- HADJAB Lahna née le 04/04/2018
- CHAUMONT Dany Jacques né le 23/05/2018
- DUBREUIL Jules né le 29/05/2018
- DUMONTET Ombeline née le 07/08/2018
- THOMAS Margaux Jade Sandrine née le 27/08/2018
- WAGNER Morgane née le 12/09/2018
- GOZARD Maëly Christelle née le 30/09/2018
- LORCERY Ninon Lucienne Nicole née le 28/12/2018
- BERGER AKKOUCHE Noa né le 30/12/2018
- VERTADIER Sacha Patrick Bernard né le 30/12/2018



Décès

- AUCOUTURIER Alain Jean Michel décédé le 02/01/2018
- VAZ épouse AGEORGES Nathalie décédée le 14/01/2018
- REDON épouse PAPUS Marie-Thérèse Andrée Gabrielle décédée le 17/01/2018
- TOURRET Jean Pierre décédé le 08/02/2018
- ROUEIL Bernard Auguste Louis Gabriel décédé le 18/02/2018
- DA COSTA épouse DE MACÉDO Rose décédée le 21/02/2018
- AGEORGES Gérard Bernard décédé le 04/03/2018
- LABREURE Maurice Roger décédé le 18/03/2018
- BEAUGEOIS Jack Henri décédé le 08/04/2018
- BOISSET Jany Robert décédé le 10/06/2018
- GAYET Jean-Marie Albert décédé le 08/07/2018
- DELHOOFs Laurent Marcel Roger décédé le 11/08/2018
- CHAVIGNÉ Raoul Léon décédé le 24/08/2018
- CORNIOLEY Jean-Alain Yves décédé le 16/09/2018
- DANGLA épouse RAMON Nicole Louise Mauricette décédée le 06/10/2018
- ZELANT veuve MURAT Jeanne Marie décédée le 24/10/2018
- PASSAT veuve DUMAS Berthe Alexandrine décédée le 03/11/2018
- DUCREUZET veuve AUCOUTURIER Raymonde Germaine décédée le 20/11/2018
- GUILLEMET Michel décédé le 20/11/2018
- BERGOUGNOUX Serge Lucien décédé le 21/11/2018

Mariages

- LAFORT Valérie et PERCHAT Frédéric mariés le 09/06/2018
- ALMEIDA Alexandra et FAUCONNIER David mariés le 30/06/2018
- LEVEQUE Delphine Angèle Josette et RIGOLET Patricia Huguette Maria mariées le 21/07/2018
- LEVEQUE Tiphaine Manon Sophie et VAQUERO Morgan José Gaël mariés le 25/08/2018
- PASQUIER Martine et CORREIA SOARES Joaquim mariés le 15/09/2018
- SOARES Alexandra Sandy et REVIDON Anthony mariés le 15/09/2018
- FEYDIT Sérina et GONIN Alexandre mariés le 06/10/2018



ERIC FOUQUET
ARCHITECTE DPLG



CONCEPTION NEUF ET REHABILITATION
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE
SUIVI DE TRAVAUX
20 RUE DE LA FONTAINE - 03100 MONTLUCON
TEL 04.70.04.02.64
E mail : fouquet.archi@wanadoo.fr



TRAVAUX PUBLICS
ASSAINISSEMENT
DÉMOLITION
TERRASSEMENT
VRD

ZAC du Pont Vert - 03410 PRÉMILHAT
Tél. 04 70 08 90 64 - Fax 04 70 08 91 28
E.mail : s-mc@wanadoo.fr

GEOMETRES-EXPERTS
 CABINET SERRE HUBERT TRUTTMANN
ETUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE VRD - BORNAGE
DIVISIONS - AMIANTE PLOMB DPE - COPROPRIETE
Olivier TRUTTMANN - Jean-Paul SERRE
 6 impasse de la Route Noire - 03600 MALICORNE - Tél. 04 70 64 36 10 - geometre.malicorne@orange.fr
 11 rue Alfred de Vigny - 03100 MONTLUÇON - Tél. 04 70 05 30 90 - serre.montlucon@wanadoo.fr

RDN
 Partenaire de vos événements
VENTE-LOCATION
INSTALLATION
 04.70.51.82.14
 rdndiffusion.com
 03 QUINSSAINES

VIATEMIS
 TEMIS Solutions Group
EQUIPEMENTIER MECATRONIQUE
CONCEPTEUR, FABRICANT
ET DISTRIBUTEUR
 de solutions embarquées pour la gestion
 de l'énergie sur véhicule
NOS GAMMES PRODUITS
 Coupe-circuits de batterie manuels et électroniques
 Relais, interrupteurs électriques de commande...
 Distributeurs pneumatiques, valves, électrovannes,
 actionneurs, vérins...
VIATEMIS
 125, route de Paris • 03410 Saint Victor
 Tél 04 70 08 26 00 • Fax 04 70 08 26 20
 contact@viatemis.com • www.viatemis.com
 Une société de **TEMIS solutions**

Xavier Morin
 Sellier
 Since 1987

XAVIER MORIN
SIÈGES - STORES
BÂCHES
RETEINTE DE CUIR

22, rue de l'Industrie
 ZA Porte Val de Cher
 03410 Saint-Victor
 Tél. : 04 70 08 93 31
 Mobile : 06 13 08 30 00
 E-mail : morin.eurl@orange.fr

Portage de repas à domicile
Restauration scolaire
Entreprise
 Saveurs & Traditions du Bocage
 03410 SAINT VICTOR
 www.stb03.fr **04.70.51.45.10**

SOCIÉTÉ DES PRODUITS DE FRANCE
FOURNITURES AUX MAIRIES ET COLLECTIVITÉS
 Phytosanitaires - Espaces verts
 Hygiène - Peinture
 Bios
 B.P. 3243 - 03106 Montluçon Cedex
Tél. : 04 70 28 80 88 - Fax : 04 70 28 84 37
 Usine et Siège social : Route de Paris - 03410 Saint-Victor

CMCA
 Cert
Tél. : 04 70 45 32 59
Télécopie : 04 70 45 48 39
Notre ENGAGEMENT.
 respecter et réhabiliter l'environnement
 pour un développement durable

SERVICE COMMERCIAL

- Tous matériaux de carrière
- Tous matériaux de sablière
- Transport
- Béton prêt à l'emploi
- Toupe - Tapis Pompe

SABLIÈRE DE BESSAY
 04 70 45 32 59
 Tous matériaux de sablière

CENTRALE A BETON CHAZEUIL
 04 70 45 05 90
 Centrale à béton.
 Stock matériaux

SABLIÈRE ST-DIDIER-LA-FORÊT
 04 70 41 22 10
 Tous matériaux de sablière

CARRIÈRE GANNAT
 04 70 45 32 59
 Tous matériaux de carrière

CARRIÈRE BRANSAT
 04 70 45 98 65
 Tous matériaux de carrière

CENTRALE A BETON COMMENTRY
 04 70 09 28 28

CENTRALE A BETON RIOM
 04 73 63 02 81

CENTRALE A BETON LEMPDES
 04 73 61 85 41

CARRIÈRE VERNEIX
 04 70 06 19 83
 Tous matériaux de carrière
 G.R.H.

CARRIÈRE MONTAIGUT
 04 73 85 05 11
 Tous matériaux de carrière rose
 Centrale à béton, G.C., G.R.H.
 Stock sable de sablière

CARRIÈRE VENSAT
 04 73 63 78 78
 Tous matériaux de carrière
 Centrale à béton, G.C., G.R.H.
 Stock matériaux de carrière rose
 et sable de sablière

CARRIÈRE BUXIÈRES
 04 70 45 32 59
 Tous matériaux de carrière
 G.R.H., G.C., G.E.
 Stock matériaux de carrière rose
 et sable de sablière

CARRIÈRE MEILLERS
 04 70 47 23 20
 Tous matériaux de carrière
 Quartz

SABLIÈRE ST-VICTOR
 04 70 28 85 51
 Tous matériaux de carrière
 Centrale à béton, G.C., G.R.H.
 Stock matériaux de carrière rose

CARRIÈRE VERNEIX
 04 70 06 19 83
 Tous matériaux de carrière
 G.R.H.

CARRIÈRE MONTAIGUT
 04 73 85 05 11
 Tous matériaux de carrière rose
 Centrale à béton, G.C., G.R.H.
 Stock sable de sablière

CARRIÈRE VENSAT
 04 73 63 78 78
 Tous matériaux de carrière
 Centrale à béton, G.C., G.R.H.
 Stock matériaux de carrière rose
 et sable de sablière

CARRIÈRE BUXIÈRES
 04 70 45 32 59
 Tous matériaux de carrière
 G.R.H., G.C., G.E.
 Stock matériaux de carrière rose
 et sable de sablière

CARRIÈRE MEILLERS
 04 70 47 23 20
 Tous matériaux de carrière
 Quartz

MATTEI
VERANDA RIDEAU
Fenêtres LORENOVE

- CONSTRUCTION BETON/METAL/BOIS
- VERANDAS
- ABRI PISCINE
- PORTAILS
- CLOTURES
- AUTOMATISMES
- MENUISERIES
- PORTE DE GARAGE
- SPAS

1, rue du Commerce
 ZAC du Pont des Nautes - 03410 Saint-Victor **04 70 28 86 48**
 www.matteiallier.com • www.lorenovemontlucon.fr

Aire des Vérités

Buffets - Bar Lounge - Restaurant - Réceptions



Le Goût du Bonheur

Technopole de la Loue - 03410 St-Victor

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



COLAS



COLAS & VOUS
EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

www.colasetvous.fr

0 805 210 805

Service & appel
gratuits

SAS BARBIERO

A votre service depuis 1986

- Godet Cribleur
- Travaux sans tranchée
- Construction
 - de réseau en PEHD par soudage ou électrosoudage
 - de réseau fonte et PVC
 - de regards en béton
- Interconnexion
- Percement de conduite en charge
- Raccordement
- Transport de marchandises



TRAVAUX PUBLICS, EAU & ASSAINISSEMENT

BARBIERO SAS

Rue Jean Bonnichon - ZA du Max - 03630 DESERTINES
Tel. 04 70 03 42 58 - Fax : 04 70 64 29 01
e-mail : sa.barbiero@wanadoo.fr



Voyez la vie en bus !

Espace Maelis : Fbg St-Pierre à Montluçon - 04 70 05 02 67 - www.maelis.eu

